



10 ANS DU GROUPE DU VENDREDI

10 ANS D'ENGAGEMENT

PRÉFACE

LE MOT DES PRÉSIDENTS

Le Groupe du Vendredi est une plateforme politique pluraliste composée de jeunes engagés et d'horizons sociaux divers qui est soutenue par la Fondation Roi Baudouin. Notre mission est d'enrichir le débat public avec des travaux de recherche originaux et des articles d'opinion, en réfléchissant aux défis actuels et futurs de la Belgique et au-delà.

Le dixième anniversaire du Groupe du Vendredi coïncide avec une année électorale cruciale. En juin et octobre 2024, nous nous rendons tous aux urnes pour les élections locales, régionales, fédérales et européennes. Cette année, un million de jeunes voteront pour la première fois, ce qui représente un test important pour notre démocratie. Dans ce contexte, nous identifions trois objectifs cruciaux pour le Groupe du Vendredi.

RÉENCHANTER LA DÉMOCRATIE

La confiance des jeunes dans nos institutions politiques est à un niveau historiquement bas. Les études montrent que plus d'un quart des jeunes ne croient plus que la démocratie soit la meilleure forme de gouvernement. Un pourcentage encore plus élevé aspire à une forme de leadership plus autoritaire.

Cette situation est d'autant plus préoccupante car couplée avec la montée d'idéologies extrémistes, que ce soit de droite ou de gauche à la. L'espace démocratique pour l'élaboration des politiques semble de plus en plus restreint, rendant la mise en œuvre de politiques efficaces et ayant un support populaire important d'autant plus difficile.

Il est essentiel de ne pas surestimer la signification des études d'opinions sur la confiance en la démocratie – l'esprit démocratique chez les jeunes a toujours fluctué et ce, au fil des générations. Cependant, les sonnettes d'alarme

résonnent peut-être aujourd'hui de manière différente et plus urgente. Les jeunes, élevés dans un monde où l'information se déplace à la vitesse de la lumière, perçoivent les processus politiques comme lents et compliqués. Par ailleurs, les réseaux sociaux amplifient la diffusion de demi-vérités ou de fausses nouvelles, élargissant le fossé entre les jeunes et les structures politiques traditionnelles.

Dans une ère de changements profonds, il est urgent de renouveler la confiance en la démocratie, un certain chauvinisme démocratique qui rappelle aux jeunes et à tous les citoyens la valeur et l'importance d'une démocratie fonctionnelle et consultative.

RÉFLÉCHIR SUR LE LONG TERME

Il fait bon vivre en Belgique. Nous avons la chance de vivre dans un pays diversifié, prospère et solidaire. Néanmoins, cela ne peut être tenu pour acquis. La Belgique se retrouve de plus en plus souvent en queue de peloton dans les classements internationaux mesurant les performances économiques, l'innovation, le bien-être et le climat. En parallèle, des dossiers importants restent en souffrance pendant des décennies.

La difficulté de promouvoir une vision à long terme est une faiblesse structurelle de notre système politique actuel. Cela implique directement les jeunes générations, ainsi que les générations futures qui n'ont pas, ou peu, de représentation dans le système de démocratie représentative.

Le Groupe du Vendredi s'efforce donc d'intervenir dans le débat public que ce soit via des rapports, cartes blanches ou débats. Cela est d'autant plus important aujourd'hui. En 2024, nous faisons face à des élections dans un contexte de polarisation politique et

économique alors que tous les défis qui nous attendent demandent plus de coopération et de dialogue. C'est précisément dans ce contexte qu'un groupe de réflexion pluraliste et indépendant comme le Groupe du Vendredi joue un rôle essentiel. Notre ambition est de pouvoir allier.

DIALOGUE ENTRE LES COMMUNAUTÉS LINGUISTIQUES

La nature fédérale et la structure institutionnelle de notre pays n'encouragent pas nécessairement le dialogue entre différents groupes de citoyens, et nos politiciens ne traversent que rarement les frontières linguistiques. Indépendamment des positions politiques de chacun des membres sur la question de l'avenir institutionnel de la Belgique, il existe un consensus sur le problème que pose l'absence d'un espace démocratique commun dans notre pays.

Au-delà de tout positionnement sur la question institutionnelle, l'approche du Groupe du Vendredi est de souligner que la Belgique, dans toute sa complexité, est notre point de départ à tous. Notre objectif est donc de construire des ponts entre les différentes communautés culturelles et linguistiques qui composent notre pays. Notre mission est d'encourager et de contribuer à un dialogue qui dépasse les clivages habituels.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez un aperçu de notre travail durant cette dernière décennie. Bonne lecture, et à dans 10 ans !

Henriette de Robiano
Thibault Viaene
 Présidents du Groupe du Vendredi



LE MOT DE LA FONDATION ROI BAUDOUIIN

La Fondation Roi Baudouin aspire à réaliser des changements sociétaux significatifs, en ayant une attention particulière pour les plus vulnérables de la société. En réunissant divers acteurs et en recherchant de manière constante des voies de réflexion créatives et impactantes pour résoudre les problèmes, elle agit comme un laboratoire d'innovation sociétale. Je me plais à comparer la Fondation Roi Baudouin à l'emblématique vaisseau spatial Starship Enterprise de Star Trek. *"To boldly go where no one has gone before"* (*"Oser aller là où personne n'est allé auparavant"*), tel est le credo du capitaine Kirk et de son équipage lors de leur exploration de l'espace à la recherche des gens oubliés et des causes perdues. De la même manière, la Fondation Roi Baudouin offre un cadre où les entrepreneurs sociaux peuvent expérimenter, avec le soutien de fonds privés, et parfois échouer. Car la réalisation du changement sociétal et de l'impact (dans le jargon, la "théorie du changement") est rarement un processus linéaire, comme me l'a souligné mon prédécesseur Luc Tayart de Borms. Il faut de nombreuses initiatives différentes pour mettre quelque chose en mouvement.

Lorsque le Professeur Jonathan Holslag m'a contacté en 2011 pour discuter de la possibilité de créer un groupe de réflexion avec lui et un certain nombre de jeunes engagés, j'ai immédiatement été enthousiasmé par l'idée. Le pays était alors sans gouvernement fédéral depuis plus de 500 jours et il semblait que les différentes familles idéologiques et communautés avaient perdu l'habitude de s'écouter mutuellement et de dialoguer. Parce qu'on ne connaissait pas l'autre, la confiance était ébranlée et il semblait très difficile de formuler une perspective d'avenir pluraliste mais également cohérente et ambitieuse pour le pays. Notre groupe de réflexion ne réunirait pas seulement des jeunes qui pourraient un jour assumer des responsabilités importantes. Grâce à nos antécédents très divers - professionnels, idéologiques et socio-culturels - nous cherchions à mettre en lumière des problématiques sous-estimées et à formuler des re-

commandations politiques créatives. Ce qui nous unissait, en tant que jeunes, dépassait de loin ce qui pouvait nous diviser, face aux nombreux défis auxquels notre génération était confrontée.

Ainsi se concrétisa notre vision. Grâce à la confiance et au généreux soutien de la Fondation, le Groupe du Vendredi fut officiellement fondé en avril 2013. Une décennie et de nombreuses crises plus tard, la Fondation Roi Baudouin tire une grande fierté des réalisations du Groupe du Vendredi. À travers des centaines de tribunes, une dizaine de rapports, des tables rondes, des événements et des interventions dans le débat public, le groupe a sensibilisé le public, inspiré les décideurs politiques et tissé des liens entre les différentes communautés de notre pays. Il arriva même que quatre membres du Groupe du Vendredi, chacun représentant un parti différent, soient impliqués dans la négociation et la rédaction d'un accord de gouvernement. Comme mentionné précédemment, la réalisation du changement sociétal est rarement un processus linéaire, mais cela ne diminue en rien son impact concret.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers tous les membres et anciens du Groupe du Vendredi pour leur dévouement au fil des ans, et à les féliciter pour cet anniversaire ! Je suis convaincu que, grâce au talent exceptionnel présent au sein du groupe, celui-ci continuera à exercer une influence significative sur le débat sociétal au cours des 10 prochaines années, demeurant ainsi un acteur majeur du changement inclusif et positif.

Briec Van Damme

CEO de la Fondation Roi Baudouin
Co-fondateur et premier président
du Groupe du Vendredi



LE GROUPE DU VENDREDI

Depuis sa création il y a 10 ans, le Groupe du Vendredi est la plateforme de réflexion pluraliste pour les jeunes talents âgés de 23 à 35 ans. Composé de membres passionnés par la politique et les enjeux sociétaux, issus des trois communautés linguistiques de notre pays, le Groupe s'efforce de concevoir des solutions innovantes aux nombreux défis politiques auxquels la Belgique est confrontée.

L'identité unique et la force du groupe résident dans la diversité de ses membres, provenant d'un large éventail de milieux linguistiques, professionnels et socio-culturels. Cette diversité engendre un mélange riche de perspectives, conférant au Groupe du Vendredi une vision unique et dynamique de la politique. Les membres sont choisis par consensus, dans le but de renforcer cette diversité et d'assurer une représentation équilibrée des genres, des différentes communautés linguistiques et domaines d'expertise.

Le Groupe du Vendredi organise ses activités autour de la rédaction de rapports, de publication de cartes blanches et de l'organisation de débats-événements. Ces rapports et articles sont publiés tant en français qu'en néerlandais et en allemand. Les rapports sont diffusés au public via les propres canaux du groupe, tandis que les articles d'opinion paraissent souvent dans des médias de premier plan tels que l'Echo, Knack ou GrenzEcho.

Chaque document, qu'il s'agisse d'un rapport ou d'un article d'opinion, est signé par un ou plusieurs auteurs. Ces derniers assument l'entière responsabilité du contenu, apportant non seulement leur expertise mais aussi leurs visions personnelles et idéologiques. Néanmoins, chaque document est aussi le fruit d'une dynamique de groupe approfondie, où tous les membres du Groupe du Vendredi ont l'occasion de partager leurs idées, de fournir un retour constructif et de collaborer à l'élaboration du contenu. Cette méthode garantit que les publications finales reflètent non seulement la diversité et la richesse du Groupe, mais offrent également une perspective équilibrée et réfléchie sur les thèmes abordés.

Le Groupe du Vendredi bénéficie du soutien de la Fondation Roi Baudouin, qui fournit une aide logistique et financière. Ce soutien précieux permet au groupe de maintenir son indépendance, la Fondation n'exerçant pas d'influence sur le choix des thèmes ou des positions adoptées par le groupe.



Articles de presse

- Le Groupe du Vendredi, c'est quoi ?, Le Soir 2018.
- Le Groupe du Vendredi, le lobby qui révèle les décideurs, L'Echo 2022.
- Denkfabrik „Freitagsgroupe“ will die demokratische Debatte in Belgien voranbringen, Grenzecho 2022.
- „Freitagsgroupe“ für Tagung zu Gast in Eupen, Grenzecho 2023.

FONCTIONNEMENT

ÉTABLISSEMENT DE L'AGENDA

En début d'année, le Groupe du Vendredi établit collectivement un agenda de travail, offrant à chaque membre l'opportunité de proposer un projet. Ces projets sont ensuite évalués et sélectionnés en fonction de leur pertinence et de leur impact. Chaque projet retenu est porté par une équipe de deux à quatre membres, chargée de le développer en un rapport, un événement ou autre format proposé. Cette méthode assure une analyse approfondie du sujet et encourage l'échange de perspectives diverses au sein de l'équipe. Pour 2024, nous développons notamment des rapports sur des sujets tels que le renouveau démocratique, les défis du logement abordable et l'avenir des soins de santé. Le Groupe du Vendredi possède également une colonne régulière dans L'Echo, Knack et GrenzEcho, où nos membres partagent leurs points de vue sur des sujets d'actualité. De plus, nous collaborons fréquemment de manière ponctuelle avec d'autres organisations pour apporter notre contribution à des projets ou thèmes spécifiques, comme nous l'avons fait cette année avec l'initiative 'We Need To Talk' du G1000, en participant au Consortium menant le projet et jouant un rôle stratégique et de conseil.

LES SÉANCES PLÉNIÈRES

Nos réunions, ou «séances plénières», se tiennent les vendredis soirs et samedis matins, six à sept fois par an, principalement à Bruxelles. Cependant, une fois par an, nous nous réunissons dans la ville natale ou de résidence de l'un de nos membres, renforçant ainsi l'esprit de groupe et notre compréhension des diverses origines de nos membres.

Le vendredi soir, nous nous retrouvons souvent pour une soirée plus informelle avec un confé-

rencier invité qui aborde un thème d'actualité ou moins récent. Parfois, le vendredi, nous organisons également un atelier, par exemple sur la rédaction d'articles d'opinion ou la réalisation d'interviews radio ou télévisées, afin de développer nos compétences.

Les samedis sont consacrés à l'examen approfondi des rapports préliminaires soumis par les membres et d'autres sujets de travail. Ce processus permet à chaque membre de fournir des commentaires et des retours sur le contenu, ce qui conduit à une discussion approfondie sur les thèmes et les découvertes proposés. Ces échanges visent à affiner et à renforcer les projets, en recherchant un consensus ou une riche diversité de points de vue qui reflètent la pluralité de notre . En plus de la discussion sur le contenu des rapports préliminaires, nos séances du samedi sont également l'occasion d'évaluer le fonctionnement opérationnel de notre groupe. Cette partie de la réunion nous permet d'examiner et d'optimiser les processus et structures du Groupe du Vendredi.

OUTPUT

Après discussion et amélioration des rapports préliminaires et autres projets, les auteurs disposent de quelques mois pour finaliser leurs conclusions dans un rapport détaillé d'environ 30 pages. L'objectif est de présenter une analyse approfondie, basée sur des faits et des chiffres, qui met en lumière non seulement l'essence d'une problématique spécifique, mais, surtout, propose des solutions innovantes et pratiques aux décideurs politiques et acteurs du débat public. Nous visons également à sensibiliser et impliquer le grand public sur ces questions, notamment à travers les médias. Pour garantir la qualité et la pertinence de nos rapports, les auteurs organisent des rencontres privées avec des experts pour tester leurs idées et intégrer des retours précieux.

MEMBRES ACTUELS (2024)



Cyrus Bohn

Cyrus est passionné par l'environnement bâti et son interaction avec la technologie. Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil de la KU Leuven et d'un MBA de l'INSEAD en France et à Singapour. Cyrus travaille actuellement pour Tesla à Berlin où il dirige l'expansion en Europe centrale.

Avant cela, il a travaillé comme consultant chez Deloitte et a été actif au sein de UN-Habitat, la branche des Nations Unies chargée du développement urbain, à New York. Pendant ses études, il a également été vice-président de la MUN Society Belgium.



Aline Buyschaert

Aline a effectué un MA en économie à l'Université Catholique de Louvain en Belgique et un MA en finance et développement international à la Johns Hopkins University, School of Advanced International Studies à Washington D.C., aux États-Unis. Elle est passionnée de la finance à impact et s'efforce de trouver des solutions innovantes pour fournir des capitaux supplémentaires aux projets sociaux et environnementaux. Après des expériences à Ashoka et à la Commission européenne, elle a travaillé dans un incubateur d'entreprises à impact à Johannesburg, en Afrique du Sud.

Elle a ensuite rejoint KOIS, une société de finance d'impact qui fournit des services de conseil aux organisations internationales, fondations, ONG et entreprises sur la structuration d'instruments financiers innovants tels que les obligations à impact social et de développement. Aline est actuellement responsable du financement mixte chez Univercells, une société de biotechnologie qui démocratise le prix des produits biologiques grâce à des technologies et des services innovants. Elle fait également partie du conseil d'administration de Impact Finance Belgium.



Tine Carmeliet

Passionnée par “tout ce qui touche aux sciences de la vie”, Tine s’est spécialisée dans les questions juridiques et politiques dans le domaine de la santé. Depuis 2015, elle est avocate au sein du cabinet Allen & Overy LLP, où elle conseille ses clients sur la mise sur le marché de médicaments, l’application de nouvelles technologies et d’avancées scientifiques, et l’évolution de la législation.

Elle s’intéresse particulièrement à l’équité en matière de santé et au travail de prévention en matière de santé, ainsi qu’à l’inclusivité et à l’égalité des sexes.

Après avoir étudié le droit à la KU Leuven, Tine a obtenu un master en études européennes à la Johns Hopkins University School of Advanced International Studies. Elle travaille également comme assistante à la KU Leuven. Tine aime les autres cultures, les voyages lointains et lire des livres dans un (trop petit) café.



François-Guillaume de Lichtervelde

François-Guillaume est un entrepreneur mettant la technologie au service de la transition écologique. Avec Greenomy, il œuvre à faciliter la conformité des entreprises avec les nouvelles réglementations européennes en matière de durabilité. Ce projet s’appuie sur son expérience en tant qu’avocat spécialisé en droit européen au sein du cabinet d’avocats américain Cleary Gottlieb Steen & Hamilton et à un stage à la Commission Européenne.

François-Guillaume est diplômé en droit et en ingénierie commerciale auprès de la London School of Economics et de la KU Leuven. En tant que membre du Groupe du Vendredi, il vise à contribuer au débat public en présentant des perspectives constructives sur les questions sociétales actuelles. Il s’intéresse particulièrement aux sujets européens, environnementaux et technologiques.



Henriette de Robiano

Henriette est Ingénieur Architecte (diplômée de l'Université Libre de Bruxelles). Au travers de deux échanges universitaires, elle s'est spécialisée en physique du bâtiment (à l'Université Technique du Danemark) et aux questions liées au changement climatique (à l'Université de Concepción, au Chili). Durant son parcours professionnel, elle a travaillé sur de grands chantiers de construction belges autant en tant qu'ingénieure qu'en tant qu'architecte. Certains de ces chantiers étaient par exemple l'OTAN HQ, BNP Paribas, les logements pour la régie des bâtiments bruxellois, Karel de Grote hogeschool, etc.

Henriette connaît très bien le paysage et les besoins du secteur de la construction et est aussi certificatrice PEB pour la région de Bruxelles-Capitale. Henriette connaît très bien le paysage et les besoins du secteur de la construction.

Avant de rejoindre la société Climact, Henriette a habité à New York où elle a lancé l'exportation des produits de ventilation belge 'Renson' via le fond Prince Albert. Chez Climact, Henriette est la personne de référence pour tous les aspects techniques liés à la rénovation et le bâti neuf durable.



Alessandro Drappa

Alessandro est diplômé de la Solvey Business School ainsi que de la National University of Singapore. Actif dans le milieu des startups depuis ses années étudiantes, il a co-fondé au sorti de ses études Recovr, une startup à cheval entre Fintech et Legaltech. Recovr soutient des centaines de petites et moyennes entreprises en Europe pour accélérer leurs recouvrements de créances tout en réduisant leurs efforts.

Alessandro s'intéresse principalement aux sujets liés à l'éducation, la technologie et l'entrepreneuriat.

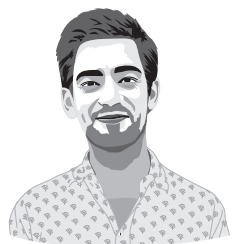


Adil El Madani

Adil est fonctionnaire fédéral et travaille actuellement au SPF Affaires Étrangères. Il a collaboré dans le passé avec les différents organismes publics fédéraux et organisation internationales, principalement au sujet du développement de programmes de soutien au secteur privé.

Ces diverses expériences lui ont permis de travailler sur les relations complexes entre le bien-être des sociétés et des populations, et la prospérité des entreprises.

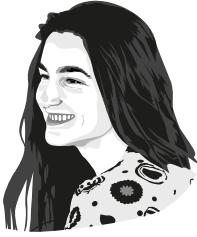
Adil est titulaire est diplômé de la Solvay Business School est s'intéresse principalement à la diplomatie, l'élaboration de politiques publiques et l'histoire de la pensée économique.



Dorian Feron

Dorian Feron est actuellement Investment Manager au fonds souverain belge (SFPIM). Il est passionné par l'aspect stratégique des politiques publiques. Avant de rejoindre le SFPIM, il a travaillé en Corée du Sud pour Umicore et été avocat chez Cleary Gottlieb. Dorian a effectué ses études à l'ULB et à Columbia University (BAEF et Fulbright).

Il voit le Groupe du Vendredi comme une plateforme unique pour construire des ponts.



Melodie Geurts

Melodie est titulaire d'une licence en arts et culture (Maastricht University) et d'un premier master en politique économique européenne (London School of Economics) et d'un second en sciences environnementales (Université Libre de Bruxelles). Melodie est passionnée par la justice sociale, les relations internationales et le développement durable. Elle commence sa carrière en tant qu'experte environnementale dans un cabinet de conseil (PwC) et se spécialise en système de taxations de carbone aux frontières.

Son parcours multidisciplinaire, couplé à un fort engagement sociétal, la poussent à fonder Educonsent en 2021, une ASBL qui vise à sensibiliser les jeunes au consentement par le biais d'animations dans les écoles. Depuis 2023, Melodie a rejoint le cabinet du Secrétaire d'Etat à la relance économique et de la politique scientifique en tant que conseillère. Dans le cadre de ses fonctions, elle suit plus spécifiquement des projets d'investissements sociaux, pharmaceutiques et en énergies renouvelables.

C'est ce même engagement et cette volonté à faire bouger les lignes qui l'ont poussée à rejoindre le Groupe du Vendredi.



Arthur Ghins

Arthur est théoricien politique. Il travaille sur l'histoire de la démocratie et du libéralisme. Sa recherche se penche sur la manière dont on a conceptualisé et encadré le pouvoir du peuple, depuis l'âge des révolutions jusqu'à aujourd'hui. Il est en train de terminer son premier livre, intitulé *The People's Two Powers: Public Opinion and Popular Sovereignty*. Il est également au travail sur un deuxième projet de livre, *Democracy and Propaganda: A History*.

En septembre 2022, il rejoint le King's College de Londres en tant que British Academy Postdoctoral Fellow. Avant cela, il a enseigné à Brown University et à Yale University. Arthur est titulaire d'un PhD de l'université de Cambridge et d'un master en théorie politique (LSE). Il détient également un master en droit (UCLouvain) et un master en philosophie (KU Leuven).



Ariane Giraneza

Ariane est titulaire d'une licence et d'un master en économie appliquée avec une mineure en sciences politiques de l'Université libre de Bruxelles. En tant que réfugiée de première génération, elle a toujours été fascinée par les structures internationales et la coopération entre les différents acteurs (politiques), la société civile et les entreprises – ce dont sa carrière en témoigne également.

Ariane a plusieurs années d'expérience professionnelle dans différents environnements politiques. Pendant ses études, elle a effectué un stage à l'ambassade de Belgique à Washington D.C. et un stage à l'agence belge de développement ENABEL. Par la suite, elle a également été assistante parlementaire au Parlement fédéral, attachée commerciale principale à l'ambassade des Pays-Bas à Bruxelles et membre du cabinet de la ministre fédérale de l'Énergie Tinne Van der Straeten.

Aujourd'hui Ariane s'est également engagée en politique, en tant que première suppléante sur la liste Groen pour les élections européennes de 2024.



Tom Hick

Tom est doctorant en droit à la KU Leuven. Il a parcouru le plat pays : originaire de la communauté germanophone, où il a grandi, il a ensuite vécu à Louvain et Bruxelles – vivant ainsi dans toutes les communautés et régions de la Belgique. Cela lui a non seulement permis de maîtriser les trois langues nationales, mais surtout d'apprendre à apprécier la richesse culturelle de la Belgique.

Suite à l'obtention de son master à la KU Leuven, Tom fut engagé en tant que chercheur doctoral et assistant de cours à l'Institut du droit des obligations de son alma mater. Il y conduit des recherches portant sur le cadre juridique entourant les négociations contractuelle.

Dans ce cadre, Tom s'intéresse particulièrement aux négociations dans des contextes de grande différence de pouvoir socio-économique. Plus largement, il s'intéresse à des questions de justice sociale dans le droit des obligations. C'est ce même intérêt pour les questions de justice sociale et environnementale dans le cadre institutionnel et structurel qui l'amène au Groupe du Vendredi.



Daniel Hilligsmann

Daniel a étudié la composition et la direction d'orchestre au Conservatoire royal de Liège, le management culturel à la Deutsche Akademie für Management à Berlin et le droit public à l'Université de Liège. En tant que percussionniste, il s'est produit avec l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège et l'Opéra Royal Wallonie-Bruxelles.

Entre 2012 et 2014, Daniel dirigea l'asbl OstbelgienFestival. Depuis 2014, il travaille auprès du Ministre-Président de la Communauté germanophone, Oliver Paasch (ProDG), dont il est devenu chef de cabinet en 2022.

En 2019, Daniel fonda l'agence d'artistes Emotion Artists et en 2020 l'asbl ORCHEST Production culturelle. En 2020, il fonda également le think tank Brussels Democracy Forum.



Kande Kazadi

Titulaire d'un doctorat en sciences économiques appliquées. Après ses études doctorales, il a commencé sa carrière au sein du cabinet de conseil Bain & Company, où il est Partner et aide les entreprises belges et internationales à résoudre leurs problèmes stratégiques. Il est également actif en tant que bénévole dans diverses organisations qui luttent contre les inégalités chez les jeunes. Kande a un intérêt marqué pour les questions socio-économiques, l'intégration, la géopolitique et la technologie.



David Mendez Yépez

David est auteur-compositeur, économiste et ex-président de l'Assemblée Générale des étudiants de Louvain (AGL) et de la Fédération des Étudiants Francophones (FEF). Lors de ses études, il obtient une bourse de la commission européenne pour étudier l'économie et l'éthique en Belgique, aux Pays-Bas et aux États-Unis.

Il travaille ensuite pendant quatre ans au Centre National de Coopération au Développement, avant de se lancer pleinement dans l'aventure musicale, avec son groupe Chicos y Mendez. «David Méndez Yépez parvient à emmener son public dans son Pérou d'origine et chante sa multiple identité avec brio», écrit La Libre Belgique.



Joachim Mertens

Joachim est promoteur immobilier chez Downtown Real Estate, axant tout particulièrement ses efforts sur le développement durable des biens immobiliers existants. En tant que président de Young UPSI-BVS et membre du conseil d'administration de UPSI-BVS, l'Union Professionnelle du Secteur Immobilier en Belgique, il joue un rôle actif dans la définition de l'avenir du bâti. Il a commencé sa carrière au sein d'une start-up axée sur le développement immobilier innovant à valeur sociale. Par la suite, en tant que consultant chez Deloitte, il a prodigué des conseils en stratégie immobilière à des acteurs tant publics que privés. Joachim est diplômé en tant qu'ingénieur civil architecte (KU Leuven) a rédigé son mémoire au Canada (en partenariat avec l'Université de Toronto), et est titulaire d'un diplôme post-universitaire en études immobilières (KU Leuven).



Valère Piérard

Valère travaille au sein du département de conseil aux gouvernements de la banque Lazard, à Paris. Il accompagne notamment les États dans des processus de restructuration de dettes souveraines ou dans la conception de stratégies de financement. Passionné par les politiques publiques, Valère a étudié l'économie à l'Université catholique de Louvain puis à Sciences Po Paris où il a obtenu un master. Durant ses études, il a travaillé un an à l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) où il s'occupait, entre autres, de la taxonomie européenne. Il a également effectué un stage comme analyste financier dans une grande banque, à New-York. Convaincu que le débat d'idées et la pluridisciplinarité constituent le ciment d'une réflexion aboutie, il a co-écrit plusieurs articles, publiés dans la revue Le Grand Continent et dans d'autres médias.



Gautier Rolland

Gautier Rolland travaille actuellement comme legal counsel chez finance&invest.brussels. Après des études de droit, orientation droit public et sciences politiques, il a réalisé plusieurs stages auprès des missions diplomatiques belges. De retour en Belgique, il devient avocat dans un cabinet spécialisé en droit public et entame en parallèle un mandat d'assistant-chercheur en droit constitutionnel. A cette occasion, il s'est intéressé aux nœuds juridiques auxquels sont confrontés les pouvoirs publics dans le cadre de leurs transformations écologique, économique, sociale et démocratique. Par ailleurs, il a également été le conseil de plusieurs ONG qui exigent en justice des meilleures politiques climatique et environnementale. Il conçoit le Groupe du vendredi comme un espace unique pour « penser contre soi-même ».



Marie Romain

Marie a rejoint le groupe belge de chimie Solvay en 2019. Elle y travaille dans le département de stratégie pour lequel elle réalise des études macroéconomiques et des analyses sur des marchés clés pour l'entreprise. Depuis longtemps, Marie s'intéresse au fragile équilibre entre l'environnement et l'économie.

Elle a suivi un double parcours académique à l'Université Libre de Bruxelles en réalisant d'abord des études de bioingénieur en sciences et technologies de l'environnement avant de se lancer dans un master de recherche en économie à la Solvay Brussels School of Economics & Management. Son intérêt pour les enjeux de développement durable s'est aussi traduit par son investissement dans différentes associations travaillant sur ces questions : notamment en voyageant en Ouganda au service d'une ONG belge faisant de la coopération au développement pour aider les femmes ougandaises en difficulté économique, ou encore en suivant des chercheurs académiques envoyés aux sommets internationaux des COP pour suivre les négociations climatiques internationales.

Au-delà de son travail, Marie trouverait la vie bien vide sans les émotions apportées par différentes formes d'expression artistique notamment par la musique et surtout par la danse. Comme le disait Pina Bausch : « Dansons, dansons, ou nous sommes perdus. »



Gilles Suply

Gilles a étudié la communication multilingue (UGent) et s'est ensuite spécialisé dans la politique internationale par le biais d'études en relations internationales et en intégration européenne (Institut d'études européennes). Il a combiné ces dernières études avec son rôle de conseiller en politique internationale chez Voka - le réseau des entreprises flamandes, où il a commencé sa carrière avec la conviction profonde que l'esprit d'entreprise est essentiel pour résoudre de nombreux défis sociétaux.

Aujourd'hui, Gilles travaille pour la société belge d'infrastructure énergétique Fluxys, où il suit la politique belge et européenne en matière de transition énergétique durable.

Gilles considère que le Groupe du Vendredi est unique en Belgique car il ne se fonde pas sur une seule conviction idéologique, mais tente plutôt de transcender les nombreuses lignes de fracture idéologiques de notre société.



Magali Caroline Van Coppenolle

Magali est actuellement Global Head of Policy chez Climate Bonds Initiative. Précédemment, elle a travaillé pour la Banque d'Angleterre, où elle a notamment mené les préparations de la Banque pour les négociations climatiques sous la présidence britannique du G7 en 2021 ainsi que le rétablissement des relations entre la Banque et l'UE à partir de 2022. Elle a également travaillé pendant plusieurs années à Mogadiscio comme conseillère auprès du ministère des Finances et de la Banque centrale de Somalie.

Ayant étudié l'économie à Maastricht University, elle s'est spécialisée en réglementation financière et en politique économique internationale. Magali est titulaire d'un double diplôme en politiques publiques et administration publique (MPP/ MPA) de la London School of Economics and Political Sciences et de la Hertie School of Governance à Berlin. Depuis 2023, elle est aussi membre du conseil d'administration de la Société royale d'économie politique de Belgique et du G1000.

Pour Magali, le Groupe du Vendredi c'est la preuve que l'on peut vivre ensemble, dans la différence – et que cette différence est source de créativité.



Britt Vande Walle

Britt est politologue à la KU Leuven. À travers ses recherches doctorales, elle se concentre sur la dynamique des partis et des fondations politiques, éléments essentiels de la démocratie représentative. Elle est affiliée à la KU Leuven, où elle a obtenu sa licence en sciences politiques et sociales ainsi que son master en politique comparée et internationale. Britt a également fréquenté l'Université d'Amsterdam et Sciences Po Aix-en-Provence. Outre son expérience universitaire, Britt a acquis de l'expérience dans le monde politique. Grâce à son expérience professionnelle acquise à la Chambre des Représentants et au Parlement flamand, elle combine ses connaissances théoriques avec des connaissances pratiques.

Britt croit au pouvoir de la transmission de la connaissances ainsi qu'à la nécessité de rendre accessible les différentes perspectives de société. En tant qu'universitaire, la possibilité de formuler des recommandations politiques basées sur des résultats de recherche, ainsi que d'en informer les citoyens la pousse d'autant plus à mener des recherches impactantes. En plus de son expertise des structures politiques, Britt est passionnée par une variété de thèmes sociaux.



Thibault Viaene

Thibault travaille comme avocat au barreau d'Anvers et a étudié à l'université de Gand et au King's College de Londres. Depuis 2023, il préside le Groupe du Vendredi, en mettant l'accent au sein de ce groupe sur le renouvellement politique et les thèmes socioéconomiques. Thibault considère le Groupe du Vendredi comme une plate-forme unique de discussion au-delà des frontières professionnelles et linguistiques, à l'opposé des considérations idéologiques rigides et des chambres d'écho de la politique des partis.



Nicholas Vijverman

Nicholas possède une vaste expertise dans le domaine de l'économie circulaire et se passionne pour le soutien aux entreprises et aux gouvernements dans la résolution des problèmes liés au climat. Nicholas a obtenu son diplôme d'ingénieur commercial à l'Université de Gand en 2014 et a ensuite travaillé comme chercheur à la Vlerick Business School ainsi que comme consultant chez McKinsey & Company. Aujourd'hui, il est actif au sein de la Fondation Ellen MacArthur, basée au Royaume-Uni, qui donne vie à la vision de l'économie circulaire de manière positive et impactante. Il considère le Groupe du Vendredi comme une plate-forme unique pour encourager les décideurs politiques à accélérer la transition vers un monde plus durable et meilleur.

ALUMNI

Nicolas Baise
An Beazar
Abdelkarim Bellafkih
Sophie Buysse
Morad Chahboun
Joeri Colson
Naïm Cordemans
Sofie De Coker
Yves-Alexandre de Montjoye
Michiel De Muyenck
Ferdinand De Ville
Sam Deltour
Romanie Dendooven

Stefanie Dens
Paul Dermine
Thomas Dermine
Soumia El Majdoub
Nathalie François
Soo Yang Geuzaine
Elise Goossens
Audrey Hanard
Laurent Hanseeuw
Pierre Harkay
Johan Heymans
Jonathan Holslag
Maroussia Klep

Youssef Kobo
Benjamin Muylaert
Maxime Parmentier
Sam Proesmans
Julien Raone
Thomas Renard
Ana Rovzar
François Toussaint
Briec Van Damme
Roxane van Heurck
Margot Vanfleteren

TEMOIGNAGES

PROF. JONATHAN HOLSLAG (CO-FONDATEUR)

Plus d'occasions de se parler et de s'écouter les uns les autres : tel était mon objectif pour le Groupe du Vendredi. Il y a dix ans, nous avions de plus en plus le sentiment que les citoyens de ce pays n'avaient pas assez de temps pour réfléchir ensemble à la situation de notre pays et à ce que nous pouvions faire pour relever les défis. Avec le VGV, nous voulions offrir aux jeunes l'espace et la possibilité de dialoguer et d'enrichir le débat public et politique avec des idées partagées. Mon souhait était également que le groupe de participants soit le plus diversifié possible.

Nos débats ont été très animés dès le début. Nous avons réussi à présenter d'excellents rapports et à contribuer au débat public. Une grande complicité s'est également développée lors de nos réunions. Néanmoins, il n'a pas toujours été facile de penser de manière interdisciplinaire et de transcender les différences idéologiques. Il s'est avéré encore plus ardu de veiller à ce que le groupe continue de refléter la diversité de la société et de s'assurer que nous parlions au-dessus de la tête des gens. La sagesse n'a de sens que si elle reste compréhensible. C'est ce que je souhaite tout particulièrement au groupe: le dévouement et l'empathie nécessaires pour engager un dialogue avec l'ensemble de la société à partir de délibérations internes, non seulement en parlant de nos concitoyens, mais aussi en parlant avec nos concitoyens.

AUDREY HANARD (PRESIDENTE 2017-2020)

Le Groupe du Vendredi n'était pas très connu quand je l'ai rejoint sur proposition du Pré-

sident de l'époque, Briec Van Damme. Cela a été pour moi un endroit où rencontrer d'autres jeunes Belges que je n'aurais pas forcément rencontrés autrement à ce moment-là, par-delà les frontières linguistiques, partisans, et surtout professionnelles. En observant les premiers débats, c'est vite devenu clair que chacun.e avait des idées plein la tête sur comment approcher les grands enjeux actuels, et des perspectives parfois diamétralement opposées, mais que rien n'était « off limits » et que - par-delà des échanges parfois musclés - des discussions sans tabou étaient rendues possibles. C'est au VGV que j'ai appris l'art de la facilitation par consentement, permettant de rédiger des rapports forts, reprenant souvent des recommandations qui d'habitude ne se côtoieraient pas au sein d'un même document, tout en étant signé par une diversité de personnalités. Mais de manière plus importante - ce sont des liens humains forts qui se sont tissés et qui me restent jusqu'à aujourd'hui. Je souhaite vivement aux membres actuels et futurs du Groupe de continuer à prendre autant plaisir à forger ces amitiés basées sur la franchise, la camaraderie et un sens commun de l'importance de faire société, par-delà les clivages traditionnels.

MAGALI VAN COPPENOLLE (PRESIDENTE 2020-2023)

J'avais entendu parler du Groupe du Vendredi via quelqu'un qui connaissait quelqu'un, et le travail du Groupe sur les questions de gouvernance, notamment la charte déontologique pour les cabinets, m'avait beaucoup intéressée.

Depuis son lancement, le Groupe a traité énormément de sujets qui touchent notre pays tel qu'il est aujourd'hui et tel que nous voudrions qu'il soit demain. En filigrane de toutes ces thématiques, les questions de l'identité belge,

du concept même de notre pays et de son fonctionnement se posent toujours. Depuis dix ans, face à ces questions le Groupe propose des réponses en nuance, nées de l'écoute d'opinions diverses, et mues par une volonté de construction. A travers le temps, j'ai aussi pu observer les intérêts des membres évoluer avec les grands défis de notre temps. Aujourd'hui, beaucoup de sujets, environnementaux ou encore géopolitiques, nous propulsent bien au-delà des frontières de notre pays. Je souhaite au membres d'avoir «le réalisme de l'esprit et l'optimisme de la volonté» pour réfléchir au rôle que la Belgique peut jouer sur la scène internationale – un rôle pionnier dans certains domaines, comme par exemple l'innovation démocratique.

Enfin, être membre du Groupe du Vendredi c'est une aventure humaine. C'est se retrouver entourée de jeunes qui se posent souvent les mêmes questions – et y apportent rarement les mêmes réponses. C'est se confronter à l'autre dans toute sa richesse, et apprendre à voir le monde différemment. C'est le plaisir du débat, et l'apprentissage de l'écoute. Une expérience précieuse et, malgré tous les défis, je souhaite au Groupe de continuer à prouver la possibilité de vivre ensemble dans la différence.

THOMAS DERMINE (ALUMNUS)

J'ai appris à connaître le Groupe du Vendredi à travers le rapport sur le renouveau des relations entre la Belgique et le Congo, un des premiers rapports rédigés par le Groupe. J'avais été impressionné par la capacité des auteurs à créer des ponts et à aborder avec détermination un sujet tellement chargé d'histoire.

En tant que membre du Groupe du Vendredi, je m'attélais à publier une chronique dans L'Echo tous les deux ou trois mois. Cet exercice me forçait à réfléchir en dehors de mes occupations professionnelles, à structurer mes pensées et à cristalliser des messages parfois complexes en quelques lignes. Cet

entraînement s'est révélé extrêmement utile dans mes fonctions politiques actuelles. Certains op-eds ont pu, je l'espère probablement naïvement, avoir une influence sur la politique belge, par exemple celui rédigé en 2015 avec Brieuc Van Damme sur la durée des vacances estivales comme source d'inégalité.

Au-delà de cet exercice solitaire, ce sont surtout les rapports en groupe qui restent des expériences collectives marquantes. J'ai abordé des sujets qui m'étaient relativement étrangers avec des outils importés de ma pratique : géo-localiser les écoles scindées en deux cours de récréation francophone et néerlandophone sur base d'analyse de coordonnées (rapport «Tear down this wall» sur le bilinguisme à Bruxelles), « mapper » les processus fonctionnels et identifier les blocages dans les processus d'accueil pour les demandeurs d'asile. Autant de travaux qui m'ont permis tant de découvrir des sujets importants que de travailler avec certains collègues du groupe qui sont toujours des amis proches. Et ce sont ces liens qui sont les plus importants.

MELODIE GEURTS (MEMBRE ACTUEL)

Le Groupe du Vendredi représente pour moi une opportunité unique de rencontrer des jeunes engagés et partager ensemble des visions contrastées de la société belge. Le groupe explore de nouvelles perspectives, remet en question les normes établies, et scrute notre société sous toutes ses coutures, révélant des aspects souvent négligés ou méconnus. La force de ce groupe, et des publications qu'il publie, tient clairement de la diversité des profils qui le composent. Ces rencontres et échanges permettent de développer des propositions de solutions novatrices qui répondent aux défis complexes auxquels notre société est confrontée.

TINE CARMELIET (MEMBRE ACTUEL)

Le Groupe du Vendredi est composé d'un groupe diversifié de personnes passionnées, chacune avec son expertise et ses intérêts. Pour moi, le groupe est donc avant tout un forum qui me permet de débattre, d'apprendre les tenants et les aboutissants de certains sujets et d'élargir ma vision. Réfléchir ensemble à la manière dont les problèmes sociaux peuvent être abordés différemment dans un cadre neutre et discuter de certaines "maisons de verre" est une tâche essentielle du Groupe du Vendredi. Toutefois, pour moi, un think tank doit aussi être un "do-tank", capable d'apporter efficacement des changements et d'encourager des initiatives politiques concrètes.

JOACHIM MERTENS (MEMBRE ACTUEL)

Dans un monde de plus en plus complexe, il y a un besoin croissant de plateformes où les connaissances - dans différents domaines - sont mises en commun. Je pense que le Groupe du Vendredi a été une telle plateforme au cours de la dernière décennie, en tant que groupe de réflexion. Un incubateur où des personnes jeunes et engagées, issues d'horizons divers, rassemblent des idées fraîches. Un lieu où l'on cherche à aborder les questions sociales et politiques de manière holistique. On peut espérer qu'au cours des dix prochaines années, le Groupe du Vendredi pourra poursuivre sur sa lancée et servir de moteur à de nouvelles idées pour le débat social.

TOM HICK (MEMBRE ACTUEL)

Rejoindre le groupe du vendredi était une possibilité de s'engager dans et pour la Belgique et cela, à une échelle à laquelle je pense pouvoir mettre au service mes atouts. En tant qu'académicien qui vit et travaille dans nos trois langues nationales, un think tank qui met l'accent sur l'échange entre nos différentes communautés linguistique coulait de source. Les think tanks, en particulier lorsqu'ils sont dirigés par des jeunes, sont essentiels dans le paysage politique d'aujourd'hui. En période de bouleversements, lorsque de nouvelles perspectives pour et sur notre société sont cruciales, les groupes de réflexion comme le Groupe du Vendredi ont un rôle important à jouer : apporter ces perspectives aux décideurs politiques et informer le grand public sur les solutions existantes. C'est un élément essentiel du processus démocratique. Le Groupe du Vendredi m'offre non seulement la possibilité d'assumer ce rôle, mais aussi une source de motivation pour le faire. Se réunir avec des jeunes motivés libère de l'énergie et crée une dynamique constructive !



LES RAPPORTS

Au cours des 10 dernières années, le Groupe du Vendredi a publié plus de 20 rapports proposant plus de 271 recommandations dans les domaines de la démocratie, du civisme et de la politique, du climat, de la migration et de l'intégration, de l'enseignement, du bien-être et de la société, de la politique étrangère, de l'Europe ou encore de la croissance économique durable. Les principales recommandations sont présentées ci-dessous.

Les rapports du Groupe du Vendredi sont également disponibles en ligne :

<https://www.v-g-v.be/fr/publications/rapports>

DÉMOCRATIE, CIVISME ET POLITIQUE

LE GROUPE DU VENDREDI PLAIDE POUR UN CADRE DE DÉONTOLOGIE POLITIQUE

Pour les cabinets ministériels :

1. Une charte déontologique intergouvernementale doit être rédigée, publiée et entérinée par chaque ministre et son cabinet. Le projet de charte du Groupe du Vendredi peut le cas échéant servir de source d'inspiration dans ce contexte.
2. Sur le portail officiel du gouvernement figurent les noms et fonctions des membres des différents cabinets ministériels. La page Web doit mentionner toutes les activités et mandats rémunérés de chaque collaborateur du cabinet, ainsi que le temps consacré à ces activités par la personne concernée.
3. Une liste récapitulative mise à jour régulièrement des personnes détachées de l'administration auprès des cabinets serait mise en ligne sur le portail.
4. Nous demandons à la Cour des comptes d'élaborer une réglementation pour la période de passation et de transition concernant les collaborateurs des cabinets qui quittent la fonction, en raison de la problématique du suivi professionnel de fin de mandat.
5. Une formation pour les collaborateurs de cabinets s'impose, notamment une formation à la déontologie et une introduction théorique aux compétences de base que le collaborateur de cabinet ne posséderait pas (droit administratif, finances publiques, droit constitutionnel, organisation des pouvoirs publics, fonctionnement du parlement, etc.). Au terme de la formation, chaque participant sera invité à signer la charte.
6. Un Master conjoint en administration publique est élaboré au niveau belge et parrainé par des responsables politiques et hauts fonctionnaires/collaborateurs de cabinets de premier plan. La participation se fait sur la base d'un dossier et d'un minimum de trois années d'expérience.
7. Parallèlement à la limitation de la taille des cabinets, l'administration doit jouer à terme un rôle plus actif dans la définition des politiques afin de pouvoir poursuivre des objectifs à long terme.
8. Un secrétariat de cabinet apolitique et permanent, avec statut administratif, assure la période de transition entre les

ministres et est le point de contact de l'administration compétente pour les processus quotidiens.

9. Les ministres doivent pouvoir faire appel aux services du Selor pour le recrutement des cabinets. L'objectif dans ce contexte doit être la pratique d'un recrutement ciblé sur les compétences et l'expertise.

Pour les lobbyistes :

10. L'autorité fédérale élabore un registre des lobbyistes belges, selon les exemples européen et australien.
11. Chaque cabinet doit tenir un journal de tous les contacts avec des lobbyistes. Cette information est analysée par la Cour des comptes si le parlement le demande. La Cour des comptes établit un rapport annuel, et ce au plus tard le 1er juillet de l'année suivante.
12. Comme c'est le cas en Irlande et en Australie, il convient de rédiger un code des lobbyistes.

Carte Blanche

- Faire la lumière sur les cabinets ministériels, Le Groupe du Vendredi, L'Echo 2015.
- Cabinets politiques et conflit d'intérêts, Laurent Hanseeuw et François Toussein, L'Echo 2016.
- Ils nous lobbyisent à mort, monsieur, Sam Proesmans, levif.be 2016.
- Le réformisme est notre meilleur rempart contre la démagogie, Laurent Hanseeuw, L'Echo 2017.
- Comment vacciner notre démocratie contre l'affairisme politique ?, Brieuc Van Damme et Laurent Hanseeuw, levif.be 2017.

NOS PROPOSITIONS POUR RESTAURER LA FOI DANS NOTRE SYSTÈME DÉMOCRATIQUE

13. Organiser des primaires pour une implication maximum des citoyens dès le début du processus électoral.
14. Le vote obligatoire doit s'accompagner d'une simplification des modalités électorales : les gens doivent pouvoir voter de chez eux ou via leur smartphone.
15. Opter pour une interdiction radicale du cumul des mandats et limiter l'enchaînement de mandats successifs dans le temps.
16. Miser sur le désir de citoyenneté active, via des initiatives citoyennes et des systèmes de tirage au sort.
17. Tenter l'expérience des civic techs pour améliorer le dialogue entre les citoyens et les représentants politiques.
18. Cultiver une culture sans tabous, dans le cadre de laquelle tous les sujets et tous les points de vue peuvent être discutés.

Carte Blanche

- Pourquoi des élections primaires redynamiseraient la politique belge, Paul Dermine, L'Echo 2016.

NOS PROPOSITIONS SUR LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

19. À travers un cadre légal, faire de la participation citoyenne un arrangement permanent.
20. Garantie de bout en bout l'autonomie du processus de délibération citoyenne.
21. Mettre à disposition les moyens logistiques, organisationnels et budgétaires permettant que la participation soit un succès.
22. Créer les modalités pour garantir la diversité du dialogue citoyen.
23. Garantir la transparence et la publicité du dialogue citoyen.
24. Adapter le cadre légal actuel constitue un frein au renouveau démocratique et à l'éclosion de nouvelles formes de représentation et de délibération en Belgique.



Carte Blanche

- Le dialogue citoyen, premier pas du renouveau démocratique ? Dorian Feron, Paul Dermine, L'Echo 2020.
- Des assemblées citoyennes pour compléter notre arsenal participatif, Daniel Hilligsmann, L'Echo 2022.

NOS PROPOSITIONS POUR LUTTER CONTRE LA POLARISATION SOCIÉTALE CROISSANTE ET L'EXCLUSION DES JEUNES

25. Introduire un service civil obligatoire pour les jeunes âgés de 18 ans.
26. Les structures au sein desquelles les jeunes doivent apprendre à devenir des adultes doivent également être revues et plus qu'aujourd'hui encore, laisser la parole aux jeunes eux mêmes. Les conseils ci dessous peuvent déjà aider à poser un pas dans la bonne direction :
 - A. Les associations doivent oser déléguer leur planning et laisser les jeunes se l'appropriier eux mêmes.



RAPPORT

Et si la démocratie ne sortait pas que des urnes ? Le potentiel du dialogue citoyen en Belgique (2020)

Auteurs: Paul Dermine, Dorian Feron

- B. Les parents doivent apprendre à leurs enfants à gérer la critique et les revers dès leur plus jeune âge, ainsi qu'à faire preuve d'assertivité dans la vie.
- C. À l'école aussi, un enseignant doit se concentrer principalement sur l'apprentissage, tout en démontrant qu'il connaît l'univers des jeunes.
- D. En tant que société, nous devons être moins critiques à l'égard des idées formulées par les jeunes, pour autant qu'elles s'intègrent dans notre système démocratique et ne constituent pas une menace pour la société.
27. Les géants d'Internet doivent plus travailler à la transparence et à la diversité de leurs algorithmes.
28. À l'instar d'Amazon, Google ou Facebook pourraient proposer une option permettant à l'utilisateur de recevoir des contenus qui ne correspondent pas d'office à ses convictions. Ils renforceraient de la sorte leur crédibilité en tant que source d'information.
29. Dans une société où se rencontrent différents flux migratoires, le consommateur 'allochtone' ne peut pas être considéré comme une niche. Un spécialiste marketing intelligent joue sur cet aspect sans faire l'erreur de se laisser aveugler par l'argument ethnique.
30. Les revenus de la 'classe moyenne' dans les pays occidentaux (Europe et États Unis) ont été fort mis à mal ces 30 dernières années: (entre 75 et 85 pour cent de) la population de ces pays ne tire aucun avantage de la mondialisation et voit ses revenus stagner voire baisser, alors que les revenus de l'élite mondiale explosent. Cela explique en partie le dégoût par rapport à la mondialisation, ainsi que la montée des populismes de gauche et de droite. Il faut donc accorder plus d'attention à l'inégalité des salaires et travailler à une globalisation inclusive.

Carte Blanche

- Instaurer un service civique ou militaire permet de nous armer contre la polarisation croissante, Brieuc Van Damme et Maxime Parmentier, levif.be 2016.
- La citoyenneté est un engagement perpétuel, Jonathan Holslag, levif.be 2016.
- Si quelque chose ne tourne pas rond avec la jeunesse d'aujourd'hui, c'est à cause de l'école, Abdelkarim Bellafkih, levif.be 2017.
- Is de dienstplicht opnieuw invoeren wel een goed idee?, Daniel Hilligsmann, Knack 2022.



RAPPORT

Charte pour plus de déontologie dans les cabinets ministériels* (2015)

Auteurs: Soumia El Majdoub, Laurent Hanseeuw, François Toussaint, Sam Proesmans, Brieuc Van Damme

NOS PROPOSITIONS SUR LA TRANSITION NUMÉRIQUE

31. Reconnaître les tensions inhérentes au numérique pour en faire un objet politique.
32. Développer les lieux et les mécanismes de la démocratie du numérique.
33. Favoriser la conscience citoyenne critique et informée.



RAPPORT

Ère numérique :
Le temps du débat (2019)

*Auteurs : Julien Raone,
Steve Tumson*

Carte Blanche

- Le temps du débat sur l'ère numérique, Julien Raone, Steve Tumson, L'Echo 2019.
- Enfin, une réelle poursuite pénale des discours de haine en ligne? Johan Heymans, L'Echo 2020.
- Pour une stratégie numérique ambitieuse et inclusive, Alessandro Drappa, L'Echo 2022.

NOS PROPOSITIONS SUR L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

34. Faire passer la politique RH de la fonction publique belge d'un modèle de recrutement passif à un modèle proactif.
35. Lancer un « Stage National » d'un an dans l'administration, à destination des meilleurs étudiants de fin de cycle.
36. Reconnaître automatiquement les diplômes d'une série de pays comme étant valides pour postuler dans l'administration.
37. Adapter la structure de la nomenclature actuelle d'évolution de carrière dans l'administration.
38. Créer un incubateur, accompagné d'un programme de leadership structuré, pour les jeunes talents au sein de l'administration.
39. Instaurer des stages de cycle court, ou « Stage Éclairs » (2 à 5 jours), entre différents services publics.
40. Élargir les possibilités de détachement temporaire, également entre administrations fédérale et régionales.
41. Élaborer des trajectoires de mobilité internationale vers les services et administrations à l'étranger.



42. Développer une politique de carrière mixte afin de renforcer les ponts avec le secteur privé.
43. Stimuler et récompenser la mobilité en faisant un critère de promotion.
44. Demander un audit externe et une évaluation approfondie de la politique RH de l'administration.
45. Revoir le cadre linguistique en vue d'évaluer l'équilibre linguistique au-delà du principe «une personne, une langue» au plus haut niveau de l'administration.
46. Accroître l'importance des évaluations de performances dans la gestion des carrières au sein de l'administration.
47. Inclure dans les évaluations de performances des «feedback à 360 degrés», à partir d'un niveau de carrière intermédiaire.
48. Introduire une rémunération basée, à partir des niveaux de carrière supérieurs, sur une portion limitée du package salarial.
49. Introduire de meilleures structures de transfert anticipant le processus de recrutement des successeurs afin de permettre aux fonctionnaires arrivant et partant de travailler main dans la main pendant un temps.
50. Valoriser les performances des contractuels et leur proposer la possibilité de devenir statutaires.
51. Développer un système mutualisé et neutre sur le plan actuariel, pour le retour des fonctionnaires en congé maladie de longue durée.
52. Remplacement des cabinets ministériels par des cellules stratégiques dépolitisées.
53. Imposer des plans de diversité dans les services publics, incluant collecte de données et stratégie.

54. Organiser l'octroi d'un label «diversité», sur base obligatoire, pour les différents services publics.
55. Imposer des quotas, à partir de certains niveau, avec un pourcentage minimal de fonctionnaires, de genre féminin ou issus de la diversité.
56. Demander à la Cour des comptes de prendre en considération la question de la diversité dans ses audits thématiques.
57. Encourager une participation plus équilibrée des femmes en réformant les conditions du congé parental.
58. Examiner les possibilités d'intensifier les contacts avec les formations existantes et mettre en place un programme de masters exécutifs en politique ou administration publique spécifique à la Belgique.
59. Lancer un 'sandbox' devant permettre à l'administration publique de tester de nouveaux concepts en interne.
60. Développer une politique de création de services d'études complémentaires au seins des services-mêmes.
61. Mettre en place une coopération structurée entre les services d'études de l'administration et les universités ou autres institutions scientifiques.
62. Donner aux fonctionnaires la possibilité d'effectuer un doctorat dans une université belge, dont le sujet porte sur un thème d'intérêt public.
63. S'engager pleinement dans les nouvelles façon de travailler, afin d'améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et bien-être des fonctionnaires.



RAPPORT

Fonctionnaire, job de rêve (2021)

Auteurs: Elise Goossens, Thibault Viaene, Adil El Madani, Magali Van Coppenolle

CLIMAT

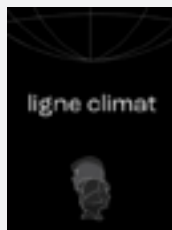
NOS RECOMMANDATIONS VISANT À ATTEINDRE LES OBJECTIFS CLIMATIQUES

64. Comblent le fossé des engagements en alignant les engagements politiques sur les preuves scientifiques.
65. Agir au niveau mondial en faisant de la Belgique un champion international de la lutte contre le changement climatique.
66. Comblent le vide juridique en obtenant des lois sur le climat pour la Flandre et la Belgique.
67. S'assurer que nous mesurons tous les émissions de la même manière.
68. Se mettre d'accord plus rapidement en déterminant des clés de répartition pour le partage des charges en Belgique.
69. Rendre les progrès visibles.
70. Évaluer l'impact climatique du manifeste des partis politiques et de chaque nouveau projet de loi débattu au parlement.
71. Mettre en œuvre une évaluation indépendante et experte de nos efforts contre le changement climatique.
72. Intégrer l'adaptation.



Carte Blanche

- Mon déluge est votre sécheresse, Stefanie Dens, Aline Buyschaert, Marie Romain, Magali Caroline Van Coppenolle, L'Echo 2021.



RAPPORT

Ligne Climat (2021)

Auteurs: Aline Buyschaert, Stefanie Dens, Marie Romain, Magali Caroline Van Coppenolle



MIGRATION ET INTÉGRATION

NOS PROPOSITIONS POUR AMÉLIORER L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

À l'arrivée en Belgique et lors du pré-enregistrement (4 jours):

73. Ouvrir un guichet unique pour l'accueil et l'information structurelle, en s'inspirant d'initiatives comme Startpunt qui est organisée en Flandre par l'association 'Vluchtelingenwerk'.
74. Les demandeurs d'asile qui ne sont pas automatiquement enregistrés au moment de la demande sont considérés comme illégaux. Nous devons reconnaître le demandeur d'asile dès le pré-enregistrement, pour pouvoir lui offrir un accueil minimum, par exemple via des 'places tampon' au sein des centres d'accueil structurels de Fedasil.

Lors de l'enregistrement en tant que demandeur d'asile (1 jour à plusieurs semaines):

75. Il faut plus de flexibilité au niveau des effectifs de personnel de l'Office des étrangers, par exemple en formant des 'fonctionnaires de réserve' volontaires qui peuvent venir en renfort, et en prévoyant des jours d'ouverture le week-end quand cela s'avère nécessaire, comme cela se fait dans d'autres pays européens.
76. Inciter à un regroupement et à la simplification de la procédure d'enregistrement.
77. Améliorer l'information des personnes qui se renseignent sur les cabinets d'avocats spécialisés, et autoriser ces avocats à assister aux auditions 'Dublin'.

Pendant le séjour dans un centre d'accueil (4 à 8 mois):

78. Harmoniser les normes de résidence dans les centres non structurels, plus particulièrement les centres récemment ouverts, et accroître sensiblement la fréquence des audits dans ces centres.
79. Favoriser la conversion du parc d'accueil en structures d'accueil individuelles.
80. Permettre aux habitants de s'exprimer par le biais d'un conseil des habitants.
81. Améliorer l'accompagnement et l'aide à l'intégration pour les demandeurs d'asile via, par exemple, i) élargir l'accès aux cours de langue, les proposer de manière plus systématique et en revoir la structure pour les rendre immédiatement utiles dans la procédure d'asile et le futur trajet professionnel ; et ii) subsidier la réalisation ou le développement de portails en ligne qui peuvent être consultés via smartphone et qui proposent des informations générales sur la procédure d'asile, avec des cours de langue/un outil de traduction et des conseils d'intégration (sur le modèle de l'appli 'Ankommen' en Allemagne).
82. À l'instar de ce qui se fait aux Pays Bas ou d'initiatives comme 'Singa Langue et Culture' ou 'Singa Sports' en France: formaliser en tant que mission publique et encourager les échanges informels du type mentorat/activités sportives entre bénévoles locaux et résidents des centres.

83. Encourager l'intervention d'associations externes dans les centres pour compléter l'accompagnement social là où c'est nécessaire et pour organiser des ateliers de formation et des activités ludiques.
84. Soutenir ou déployer une plate forme pour l'emploi ('Worker' en Allemagne) pour que les résidents des centres soient informés des offres d'emploi au niveau local dès qu'ils bénéficient d'un permis de travail.
85. Augmenter le niveau de l'intervention financière pour services rendus à la communauté et l'amener au niveau du salaire horaire minimum.
92. Inciter les représentants du CGRA et du CCE/RVV à convenir de mécanismes de coordination plus efficaces, à échanger les informations des dossiers et à leur accorder le crédit nécessaire si les informations ne sont pas contradictoires.
93. Rendre les cours de langues obligatoires dans le cadre du parcours d'intégration en Wallonie et à Bruxelles, et les adapter aux besoins immédiats.

Au début de leur vie dans notre pays :

Pendant la période de dialogue avec le CGRA durant le séjour (1 jour à plusieurs mois) :

86. Améliorer la gestion des dossiers du CGRA en définissant un délai limité entre la première et la deuxième audition, et en optimisant le planning des auditions.
87. Composer une 'task force' pour résorber définitivement l'arriéré structurel au niveau des dossiers.
88. Informer les demandeurs d'asile et les autoriser à loger dans les centres d'accueil existants quand ils doivent passer la nuit à Bruxelles pour une audition.
89. Mettre en place des procédures adaptées pour la gestion du personnel au sein du CGRA afin de prévenir les surcharges et d'anticiper en temps utile les départs du CGRA.

Pendant la période de décision du CGRA (1 à plusieurs mois) :

90. S'en tenir au délai maximum prévu de 3 mois pour aboutir à une décision.
91. Définir de façon plus stricte l'interprétation du recours pour éviter d'importantes variations dans les jugements en fonction du rôle linguistique.

94. Faciliter le passage du statut de demandeur d'asile à celui de réfugié reconnu via la publication, à inclure entre autres dans le parcours d'intégration, d'un 'get started kit' en plusieurs langues expliquant les premières démarches administratives et les principales ressources disponibles.
95. Faciliter la recherche d'un logement pour le réfugié en institutionnalisant et subsidiant les fonds d'aide à la garantie locative, et en invitant les CPAS à aider le réfugié dans la recherche et l'accès au logement même s'il n'est pas encore domicilié dans la commune; formaliser le plan d'accueil dans les communes et s'assurer d'un encadrement social par le CPAS lors de l'accueil.
96. Assurer la pérennité financière d'une plateforme citoyenne qui organiserait des rencontres entre réfugiés et citoyens souhaitant offrir un hébergement, et qui serait à même d'informer ces citoyens (comme l'initiative 'Refugees welcome', les plates formes en ligne développées par des associations, ou la campagne logement de Caritas International).
97. Créer ou étendre un réseau d'accueil supervisé permettant une immersion temporaire au sein de la société (maximum 6 mois) pour les réfugiés mal logés ou sans domicile fixe (comme l'initiative 'CALM' (Comme A La Maison)

en France) ; reproduire en Wallonie et à Bruxelles les 'initiatives 'gastvrijgemeente.be' et 'Pleegzorg Vlaanderen', pour la mise en place d'un réseau de familles d'accueil et d'accompagnement au sein des communes.

98. Via les organisations patronales, le FOREM, Actiris et le VDAB, conscientiser les entreprises à l'emploi des réfugiés, fournir une information complète sur les opportunités d'emploi/de mentorat pour les réfugiés, et déployer des plates formes comme hiapp.be du VDAB pour mettre des réfugiés en contact avec des employeurs et les citoyens.

99. Revoir les critères et les exigences de reconnaissance des diplômes pour les réfugiés, en tenant compte de la situation dans le pays d'origine et de la difficulté à obtenir les pièces justificatives requises.

100. Le projet de loi du 12 décembre 2016, adopté le 9 février 2017, modifiant la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers, permet d'expulser, sans procès, des personnes de nationalité étrangère en séjour légal et ayant parfois vécu toute leur vie en Belgique. Le principe de présomption d'innocence inscrit dans la Constitution belge est ainsi bafoué, deux personnes nées en Belgique se verront donc appliquer des règles de droit différentes en raison du seul critère de leur nationalité. Cela créerait des citoyens de seconde zone et foulerait aux pieds, d'après nous, deux dispositions constitutionnelles majeures. En outre, cette loi n'atteindrait pas son objectif de plus de sécurité. La loi doit donc être adaptée.

101. Soutenir des programmes qui aident des jeunes issus de l'immigration à trouver un emploi grâce au mentorat de Belges plus expérimentés, comme le fait avec succès l'association 'VZW Duo for a Job' (53 pour cent des jeunes participants ont réussi à trouver un tra-

vail à long terme dans les 12 mois du début de leur période de mentorat, ce qui est plus du double du taux d'engagement 'naturel').

102. Favoriser de la sorte le vieillissement actif, les relations sociales et la solidarité intergénérationnelle entre des personnes qui ne se seraient sinon pas rencontrées.

103. Financer cela via un mécanisme 'pay for success', ce qu'on appelle le 'Social Impact Bond'.

Plus d'attention pour la problématique des femmes et des enfants parmi les réfugiés :

104. La politique d'asile européenne doit reconnaître que dans certains 'pays sûrs' (qui n'entrent aujourd'hui pas en ligne de compte pour des demandes d'asile), des femmes et des membres de la communauté LGBTI subissent des discriminations liées au genre, qui justifieraient un droit à la protection.

105. Tous les centres d'accueil pour réfugiés doivent disposer d'infrastructures séparées pour les hommes et les femmes.

106. Il faut un meilleur compte rendu des crimes de genre, et des accords européens doivent être conclus sur la méthode pour faire ce compte rendu.

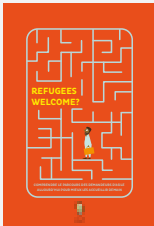
107. Les mesures politiques de regroupement familial, relocalisation ou réinstallation doivent être élaborées de telle façon qu'elles limitent le nombre de femmes et d'enfants qui doivent mettre leur sécurité personnelle en danger pour voyager vers ou à l'intérieur de l'Europe.

Un autre regard sur les flux migratoires bruxellois :

108. L'organisation institutionnelle complexe de Bruxelles et la politique défailante qui en résulte ont poussé beaucoup de Bruxellois 'sédentaires' à quitter la région, et ont de moins en moins incité ceux qui restent à aller voter. Plutôt que de rechercher les causes de ses problèmes (et la solution: des fonds supplémentaires) en dehors de ses frontières, la Région bruxelloise devrait prêter plus attention à ces flux migratoires internes.

Carte Blanche

- Notre pays fait l'autruche sur l'accueil de demandeurs d'asile, Maxime Parmentier, Aline Buys-schaert, Thomas Dermine, Vanessa Lion, levif.be 2016.
- Bruxelles doit repenser la cité, Laurent Hanseeuw, levif.be 2016.
- Le fait régional au centre de l'univers belge. Est-il trop tard pour écrire une autre histoire?, François Toussaint, levif.be 2016.
- La crise des réfugiés crée-t-elle des citoyens de second rang ?, Aline Buys-schaert, L'Echo 2017.



RAPPORTS

Refugees welcome ? Comprendre le parcours des demandeurs d'asile aujourd'hui pour mieux les accueillir demain (2016)

Auteurs: Aline Buys-schaert, Maxime Parmentier, Thomas Dermine, Vanessa Lion



Contrat à impact social (2016)

Auteurs: Thomas Dermine, Matthieu Legrelle, Frédéric Simonart

ENSEIGNEMENT

NOS PROPOSITIONS POUR PLUS D'ÉGALITÉ SCOLAIRE

109. Évaluations centralisées, tant dans l'enseignement primaire que secondaire.
110. Une ou plusieurs «écoles 6 jours» par ville centrale.
111. Une offre minimale d'activités parascolaires pour chaque enfant.
112. Les meilleurs professeurs dans les écoles les plus difficiles.
113. Apporter des «role models» en classe.
114. Créer un état d'esprit «de croissance» dès l'école primaire.
115. Scolarisation obligatoire dès 3 ans.
116. Faire en sorte que les vacances d'été durent au maximum 6 semaines.
117. Intégrer les écoles d'été comme un élément structurel de l'enseignement.

Presse et Carte Blanche

- Piqûre de rappel contre les inégalités dans l'enseignement, Kande Kazadi, Elise Goossens, Alessandro Drappa, Sophie Buysse, L'Echo 2022.
- Neuf propositions pour une école plus égalitaire, Le Soir 2022.
- Wat dit land nodig heeft - Onderwijs | 'Leerplannen zitten overvol, we moeten focussen op de basis' | 'Er moet een onderwijspact komen met politiek, koepels en vakbonden', Kande Kazadi, De Tijd 2023.



RAPPORT

Champions de l'égalité scolaire d'ici 10 ans (2022)

Auteurs: Kande Kazadi, Elise Goossens, Alessandro Drappa, Sophie Buysse

ENCOURAGER L'APPRENTISSAGE CONTINU ET L'ENSEIGNEMENT POUR ADULTES

Par une plus grande utilisation des plateformes numériques et en laissant évoluer le rôle de nos universités :

118. Veiller à ce qu'il y ait suffisamment de cours STEM dans les formations proposées en trajet professionnel, en programme de transition ou sous toute autre forme adaptée.
119. Mieux encadrer les enseignants sur le plan de la didactique andragogique, travailler avec de nouvelles technologies, et veiller à mieux apprécier les efforts fournis dans le cadre de l'apprentissage continu.
120. Consacrer davantage de moyens à informer les citoyens sur l'offre adaptée et mieux adapter l'information aux différents groupes cibles.
121. Prévoir de meilleures procédures pour l'évaluation de compétences nationales et étrangères acquises ailleurs.
122. Collaborer davantage avec la société civile et d'autres acteurs externes à l'enseignement, pour apprendre non seulement comment aborder et encadrer les étudiants plus âgés mais aussi mieux les toucher et les sensibiliser.
123. Accorder aux employeurs un rôle plus important dans ce contexte, par la garantie d'un climat d'apprentissage positif et le soutien financier de leurs collaborateurs dans leurs formations. En outre, des programmes en alternance doivent aussi figurer plus souvent dans l'enseignement supérieur.
124. Mener plus d'études sur la demande des personnes âgées en matière d'enseignement supérieur, leurs trajets en tant qu'étudiants et les défis posés par la transition vers un apprentissage en ligne. Stimuler également les expériences relatives à l'apprentissage mixte.
125. Accroître les échanges structurels de connaissances aux niveaux inter- et intra-universitaires autour des thèmes de la transformation numérique et de l'apprentissage tout au long de la vie.
126. Offrir un soutien financier suffisant de la part des pouvoirs publics pour augmenter la participation du groupe atypique de personnes âgées. Ce soutien doit être suffisamment catégoriel et à l'épreuve de la technologie. Il faut aussi affecter des moyens financiers suffisants à la transformation numérique de l'enseignement supérieur.
127. Déplacer le focus du pur transfert des connaissances vers une acquisition plus interactive des connaissances avec le renforcement des compétences non cognitives.



Carte Blanche

- Neuf propositions pour une école plus égalitaire, Le Soir 2022.

AMÉLIORER L'ENSEIGNEMENT À BRUXELLES

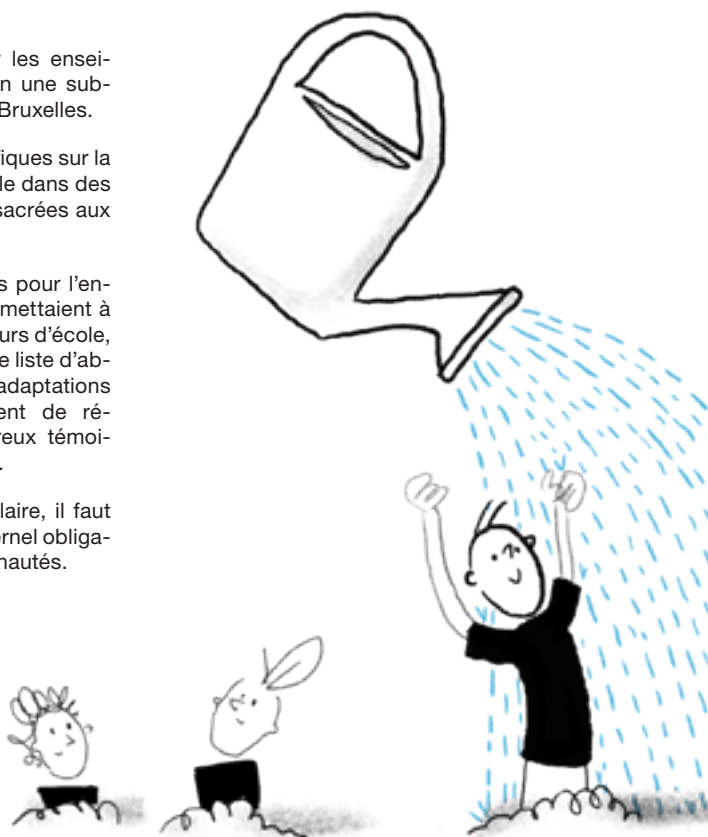
En misant sur la collaboration entre les communautés et sur le multilinguisme :

128. Promouvoir une gestion commune de la surveillance et des locaux.
129. Permettre l'organisation d'événements communs en dehors de l'école.
130. Encourager et récompenser l'échange de professeurs de langues.
131. Proposer une formation qui permet aux enseignants bilingues de travailler dans les deux communautés.
132. Introduire la langue maternelle (ou une troisième langue d'enseignement) pour certains cours.
133. Transformer la prime pour les enseignants néerlandophones en une subvention pour le logement à Bruxelles.
134. Obtenir des données spécifiques sur la Région de Bruxelles Capitale dans des études internationales consacrées aux prestations scolaires.
135. Si les ministres compétents pour l'enseignement à Bruxelles se mettaient à table avec quelques directeurs d'école, ils en ressortiraient avec une liste d'absurdités que de petites adaptations réglementaires permettraient de résoudre, comme de nombreux témoignages l'ont déjà démontré.
136. Pour réduire l'inégalité scolaire, il faut rendre l'enseignement maternel obligatoire dans les deux communautés.

137. Depuis septembre 2014, jusqu'à 20% des cours dans l'enseignement secondaire bruxellois néerlandophone peuvent être donnés dans une autre langue. Cette possibilité doit être étendue à l'enseignement primaire où les inégalités scolaires se créent.

» Carte Blanche

- On ne comble pas le fossé de l'enseignement en construisant des murs, Brieuc Van Damme, Le Soir 2016.



REVOIR L'AGENDA ET LE CALENDRIER SCOLAIRES

138. Une année scolaire avec 4 à 6 semaines de vacances estivales et plus de congés répartis sur le reste de l'année scolaire bénéficierait non seulement au processus d'apprentissage de tous les élèves, mais contribuerait aussi à gommer efficacement les inégalités sociales au niveau des résultats scolaires. Nous ne plaidons donc pas pour moins de vacances, mais pour une meilleure répartition de celles-ci. Cela permettrait en outre de répondre aux préoccupations d'un nombre croissant de parents qui ont des difficultés à occuper leurs enfants de façon constructive pendant 2 mois.
139. Un allongement de la journée scolaire contribuerait à résoudre le casse-tête logistique posé aux parents qui travaillent tous les deux. La mesure ne doit pas se limiter à simplement augmenter le nombre d'heures de présence à l'école mais doit utiliser ce temps supplémentaire pour faire les devoirs, pour participer à des activités culturelles et sportives. Cela permettrait en outre de réduire les inégalités scolaires entre les enfants.
140. L'école doit être plus ouverte à la vie associative et permettre aux enfants de recevoir des stimuli qu'ils ne trouvent pas nécessairement à la maison.

Carte Blanche

- Les grandes vacances sont également source d'inégalités, Thomas Dermine, Brieuc Van Damme, levif.be 2015.



RAPPORTS

La formation continue au sein de l'enseignement supérieur (2016)

Auteurs: Joeri Colson et Johan Loeckx

Un mur de 2 km de long sépare les écoles francophones et néerlandophones de Bruxelles (2016)

Auteurs: Sam Proesmans, Laurent Hanseeuw, François Toussaint, Brieuc Van Damme

BIEN-ÊTRE ET SOCIÉTÉ

NOS PROPOSITIONS POUR PLUS D'ÉGALITÉ DE GENRE

141. Rémunérer les 10 premiers jours du congé de paternité ou coparental à 100% si le père ou coparent prend effectivement la totalité de ces 10 jours (et pas uniquement les 3 premiers jours à 100% du salaire comme c'est le cas actuellement).
142. Rémunérer les 10 premiers jours du congé de maternité à 100% du salaire, et non à 82% comme c'est le cas actuellement.
143. Prévoir la possibilité pour les pères et coparents de doubler le montant de leur congé parental et le porter à 1400 euros par mois pendant 2,5 mois s'ils le prennent endéans l'année de naissance de l'enfant. On offre ainsi effectivement aux pères et coparents belges la possibilité de prendre 3 mois de congé de paternité pour la naissance d'un enfant, tout en permettant à la famille de toucher 700 euros net en plus.
144. Étudier le lien entre l'inégalité dans la gestion du temps et la surreprésentation des femmes dans les incapacités de travail, afin d'harmoniser au mieux la politique dans ce domaine.
145. La gestion du budget et de la réglementation du congé parental doit être transférée de l'ONEM vers l'INAMI, afin de permettre une politique plus cohérente et plus efficace.
146. Ramener le taux de TVA sur les produits d'hygiène féminine de 21% à 6%, soit le tarif appliqué à d'autres produits de base.
147. Examiner soigneusement les effets et réformer en profondeur le mécanisme du quotient conjugal (et d'autres politiques fiscales peu favorables à l'égalité de genre) qui est fiscalement plus avantageux pour le couple quand la femme travaille peu ou ne travaille pas du tout. Le quotient conjugal coûte aujourd'hui plus de 600 millions d'euros et peut financer le coût estimé à 49 millions d'euros pour les recommandations 141, 142 et 143, ainsi que le coût supplémentaire de la réforme nécessaire de la TVA (recommandation 146).
148. Il est nécessaire de mettre en place des quotas temporaires pour les femmes, par exemple dans les conseils d'administration, et créer ainsi des exemples.
149. L'enseignement doit combattre de façon plus proactive les stéréotypes liés au genre.
150. Une task force variée, composée de spécialistes du marché de l'emploi, d'économistes, de sociologues et de juristes, doit objectiver l'écart salarial entre hommes et femmes et présenter des solutions pour le combler.
151. Le débat public a besoin de plus de diversité. Il faut établir une charte en vertu de laquelle tant les pouvoirs publics que les instances officielles et les organisations patronales s'engagent à ne plus envoyer de représentant dans des congrès ou des panels qui ne répondent pas aux conditions de diversité convenues.

PENSIONS

Carte Blanche

- Le féminisme est une affaire d'hommes, Marika Anderson, Brieuc Van Damme, OpenCanada.org 2014.
- Un congé de paternité "à la scandinave" chez nous?, Brieuc Van Damme, Le Soir 2016.
- Le féminisme est une affaire d'hommes, Marika Andersen, Brieuc Van Damme, L'Echo 2014.



RAPPORT

Time's up: vers une gestion plus égalitaire du temps entre les hommes et les femmes via une réforme du congé parental (2016)

Auteurs: Marika Andersen, Nathalie François, Brieuc Van Damme

Plus de transparence et des meilleures informations :

152. Améliorer la disponibilité des données sur les revenus des personnes pensionnées afin de mieux évaluer leur risque de pauvreté et les revenus de remplacement dont elles disposent.
153. Mieux définir, évaluer et objectiver les contraintes physiques de certaines professions (afin de préserver et d'éventuellement développer des régimes préférentiels).
154. Mieux quantifier et définir le taux de pauvreté des personnes âgées.
155. Disposer de meilleures évaluations des coûts des pensions, par catégorie et par cohorte (générations, âges, catégories socioprofessionnelles, etc.).
156. Mesurer l'élasticité de l'épargne de différents groupes sociaux, dans le cadre d'une réforme des deuxième et troisième piliers.
157. Mieux évaluer les dépenses liées à la cohorte des baby-boomers et faire une distinction avec l'aspect structurel de la problématique des pensions: l'allongement de l'espérance de vie.

Renforcer les pensions légales (premier pilier) :

158. Harmoniser progressivement les trois systèmes de pensions (fonctionnaires, salariés, indépendants).
159. Mieux prendre en compte le coût des pensions des fonctionnaires.
160. Mieux objectiver et comptabiliser dans les finances publiques le système des périodes assimilées.
161. Baser désormais la constitution de la pension uniquement sur la durée de la carrière.

- 162. Responsabiliser les entités fédérées envers le coût des pensions du nombre croissant de leurs fonctionnaires.
- 163. Introduire un système automatique d'ajustement du montant de la pension en fonction du choix de la durée de carrière de l'individu et de l'évolution de l'espérance de vie (système notionnel).

Quid du système de capitalisation (deuxième et troisième piliers) ?

- 164. Généraliser l'accès aux systèmes de capitalisation à toutes les personnes actives (deuxième pilier pour les fonctionnaires, mais aussi pour les invalides ou les chômeurs).

- 165. Encourager le paiement du deuxième pilier sous forme de rente plutôt qu'en capital.
- 166. Élargir l'horizon et la nature des investissements des fonds de pensions.
- 167. Instaurer des limites efficaces sur les montants déductibles dans le cadre des deuxième et troisième piliers, entre autres en fonction de l'élasticité de l'épargne.
- 168. Mieux adapter le système belge des pensions à la mobilité des travailleurs et des pensionnés au sein d'une Europe moderne.
- 169. Favoriser la conversion d'actifs en revenus de pension.

Carte Blanche

- Pensions: ambition et expertise font apparemment bon ménage, Laurent Hanseeuw, La Libre 2014.

NOS PROPOSITIONS POUR PLUS DE FLEXIBILITÉ POUR LE STATUT DES INDÉPENDANTS



RAPPORT

Pensions: parole aux jeunes. Un rapport à la commission pension Vandembroucke (2014)

Auteurs: Laurent Hanseeuw, Brieuc Van Damme

- 170. Les agents travaillant pour l'État bénéficient généralement d'un statut beaucoup plus favorable que celui des entrepreneurs. Or, notre pays a précisément besoin de personnes qui prennent des risques pour créer leur activité. Ce déséquilibre menace le contrat social belge à moyen terme. Nous devons donc réfléchir à un statut plus souple et fiscalement plus avantageux pour les indépendants que celui que nous connaissons aujourd'hui.
- 171. Les personnes exerçant une profession libérale doivent suivre plus de formations en RH et communication dans la mesure où ils emploient de plus en plus de personnel assistant et que ces formations ne font pas partie de leur cursus, ni de base, ni en complément.

NOS PROPOSITIONS SUR LES SOINS DE SANTÉ

Nos propositions pour garder les maladies infectieuses comme la tuberculose sous contrôle dans une Europe perméable:

172. Proposer au minimum un suivi adéquat et digne de ce nom aux personnes qui n'ont qu'un accès limité à nos soins de santé, comme les réfugiés.
173. Agir encore beaucoup plus au niveau européen en matière de soins de santé, point noir de la coopération européenne. Chacun au sein de l'UE doit avoir accès à des soins de santé qualitatifs et standardisés, en vue de garantir la santé de tous les Européens.
174. Le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) doit être chargé de la mise en œuvre d'un plan de vaccination proactif, dans la cadre duquel le taux de vaccination de chaque État membre est répertorié et soigneusement suivi. Cela permettrait aussi d'orienter et de stimuler le développement de nouveaux vaccins.

Carte Blanche

- Les droits acquis par les fonctionnaires grèvent le développement des entrepreneurs, François Toussaint, levif.be 2015.
- Quand les titulaires des professions libérales ne travaillent plus seuls, Joeri Colson, levif.be 2015.

Nous traitons encore trop souvent les troubles de l'humeur et les problèmes mentaux avec de vieux remèdes bien connus: comprimés et médicalisation. Cela peut se faire autrement et mieux:

175. Revoir les masters en psychologie et en psychothérapie sur la base d'un système 4 + 2 ans: les quatre premières années seraient axées sur l'acquisition des connaissances théoriques de base, et seraient suivies par deux années de stage en tant qu'assistant psychothérapeutique dans un centre agréé.
176. Instaurer pour la psychothérapie un système de remboursement similaire à celui mis en place pour les soins de kinésithérapie: remboursement partiel d'un nombre limité de séances en fonction du diagnostic et sur prescription du médecin traitant ou du psychiatre.
177. Attribuer dans ce contexte un rôle central et coordinateur au médecin traitant.
178. Nous devons éviter de vouloir médicaliser d'emblée le moindre de nos problèmes mentaux. Nous pouvons en effet apprendre beaucoup de la sensibilité des malades mentaux. Nous n'avons pas besoin d'office des services d'un psychologue ou d'un psychiatre, et encore moins de comprimés. Parfois, des amitiés, un engagement social et de l'activité physique, ou un peu plus de spiritualité peuvent suffire.
179. La prestation de soins de santé semble aujourd'hui être devenue synonyme de chiffres complexes et d'accréditation. La relation entre le patient et le prestataire de soins doit (re)devenir le noyau de notre système de soins (de santé).

Voilà comment nous nous attaquons aux conséquences nocives de la surconsommation d'alcool :

- 180. Pas en prenant des mesures symboliques comme l'interdiction de canettes de bière dans des distributeurs pourvus d'un système d'eID.
- 181. La tolérance zéro pour l'alcool au volant peut induire un changement dans notre culture inquiétante du 'boire et conduire'.
- 182. Des études scientifiques ont démontré qu'une augmentation des accises, surtout sur les boissons (fortes) les moins chères et les produits populaires parmi les jeunes, entraîne une baisse de la consommation (aussi chez les consommateurs problématiques).
- 183. Réduire le seuil d'accès aux soins disponibles, comme les aides en cas d'addiction et l'assistance psychologique, combinés ou non avec de nouveaux médicaments, peut offrir de nouvelles perspectives aux alcooliques.

Carte Blanche

- Seuls des soins de santé européens nous garderont en bonne santé, Sam Proesmans, levif.be 2015.
- L'après Obama version Trump, Sam Proesmans, L'Echo 2017.

NOS PROPOSITIONS SUR LES PRISONS

- 184. Envisager des parcours de réintégration, activés dès le début de la période d'incarcération, du type du TR-traject aux Pays-Bas combinés à des sessions de coaching cognitivo-comportemental.
- 185. Envisager un outil financier innovant, permettant d'expérimenter et de mesurer l'impact de nouveaux programmes tout en limitant le risque pour les pouvoirs publics.
- 186. Introduction d'une loi de principe, qui permettrait de réallouer 50 % des économies réalisées au niveau fédéral vers les Régions et Communautés.
- 187. Favoriser les collaborations avec la société civile active en prison assurer une meilleure coordination de la structure institutionnelle belge.
- 188. Revaloriser le rôle de surveillant pénitentiaire, recruter du personnel spécifiquement pour l'accompagnement à la réintégration et investir dans la formation.
- 189. Garantir un service minimum lors de grèves du personnel pénitentiaire.
- 190. Développer et maintenir une base de données reprenant davantage d'indicateurs chiffrés concernant la récidive et le coût sociétal du système carcéral afin de permettre le développement d'une politique carcérale davantage informée par les faits du terrain.

Presse et Carte Blanche

- Prisons: pourquoi un tel taux de récidive chez les ex-détenus ? RTBF 2018.
- Un détenu sur quatre récidive dans les deux ans, Le Soir 2018.



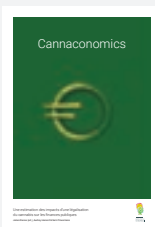
RAPPORT

Nos prisons, un danger pour chacun de nous (2018)

Auteurs: Paul Dermine, Thomas Dermine, Laurent Hanseeuw, Johan Heymans, Sam Proesmans, Audrey Hanard (ed.)

LÉGALISATION DU CANNABIS : TROIS SCÉNARIOS

191. Évaluer l'impact d'un changement de politique du cannabis sur les finances publiques. Le Groupe du Vendredi propose trois scénarios permettant d'évaluer l'ampleur des moyens que certains choix permettraient de dégager pour aborder par exemple le renforcement de piliers comme la prévention ou la réduction des risques.



RAPPORT

Cannaconomics: Une estimation des impacts d'une légalisation du cannabis sur les finances publiques (2019)

Auteurs: Julien Raone (ed.), Audrey Hanard, Sam Proesmans

Presse et Carte Blanche

- Comment la légalisation du cannabis rapporterait des millions d'euros au budget de l'Etat, RTBF 2019.
- Légaliser le cannabis: comment ça pourrait rapporter 144 millions d'euros à l'État, Le Soir 2019.

EUROPE

NOS PROPOSITIONS POUR DEVENIR PLUS DÉMOCRATIQUE ET DAMER LE PION AUX EUROSCEPTIQUES

192. Rendre publics les procès-verbaux et scrutins des réunions du Conseil de l'Union européenne.
193. Les parlements nationaux doivent recevoir via le ministre un procès-verbal des réunions du Conseil.
194. Il faut également envisager de mettre les parlements nationaux en état d'exercer un plus grand contrôle sur les prises de position de leur ministre. Cela peut se faire par exemple par l'organisation au sein des commissions parlementaires respectives, d'un scrutin sur le mandat à défendre devant les conseils européens.
195. Les parlements nationaux devraient pouvoir envoyer leurs propres délégués aux Conseils de l'Union européenne, sur la base d'un mandat clair.
196. Parallèlement à cela, la Commission doit opérer la conversion d'une bureaucratie technocratique vers un organe politique reflétant la majorité parlementaire.
197. Le Parlement européen doit, avec la Commission, pouvoir recevoir un droit d'initiative législative.
198. Le cycle budgétaire européen doit coïncider avec celui des élections européennes, pour que le nouveau parlement élu puisse exercer pleinement son rôle de contrôleur des dépenses de l'Union.
199. En contrepartie de ce glissement du pouvoir vers l'hémicycle, les parlementaires auraient beaucoup plus de comptes à rendre. Cela signifie faire dépendre une part de leur rétribution de leur présence et du travail presté. L'affectation des moyens qui leur sont attribués devrait également être rendue publique.
200. La zone euro doit se doter de mécanismes permettant d'étendre les efforts pour contrer une crise.
201. Nous devons évoluer progressivement vers une union fiscale, probablement entre autres via des transferts automatiques entre les États membres de la zone euro, un budget significatif pour la zone euro et un ministre européen des Finances.
202. Nous devons réfléchir à la façon de mettre en œuvre et de gérer cette union fiscale de façon démocratique.
203. Le modèle norvégien n'est pas un exemple qui pourrait fonctionner en dehors de l'UE, mais bien au sein du marché interne. La Norvège est florissante non pas parce qu'elle se trouve en dehors de l'UE mais parce qu'elle en fait partie dans tous ses aspects pratiques. Les politiciens pro-européens doivent oser porter ce message avec conviction.



NOS PROPOSITIONS POUR PERMETTRE À L'EUROPE ET À LA BELGIQUE DE RENDRE LEURS FRONTIÈRES PLUS SÛRES

204. Seules une politique de voisinage forte et une nouvelle sphère d'influence européenne peuvent préserver les futures générations européennes d'une plus grande insécurité.
205. Il est probablement temps que, dans la foulée de la lutte contre la prolifération des armes nucléaires ou des mines terrestres, l'Europe prenne l'initiative de la lutte contre la multiplication immodérée des missiles. Une convention sur les missiles antiaériens est le moins que nous puissions faire pour les victimes du vol MH17.
206. Plutôt que d'investir dans des avions de combat, la défense ferait mieux de consacrer ses moyens financiers à l'amélioration de ses services de renseignement et de son infrastructure numérique, et à continuer à se spécialiser dans les domaines qu'elle connaît déjà, comme les missions de maintien de la paix.

Carte Blanche

- Lessen uit vlucht MH17, Jonathan Holslag, De Standaard 2014.
- We mogen niet naïef zijn over investeringen in defensie, maar de regering moet een visie voorleggen, Ruben Degraeve, knack.be 2016.

POUR DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES MODERNES ET DÉMOCRATIQUES

L'Union des peuples

207. Continuer à œuvrer pour le projet de listes transnationales.
208. Encourager les conventions démocratiques.
209. Renforcer l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE).

La prérogative du Parlement

210. Supprimer le monopole d'initiative de la Commission.
211. Ajuster le cycle parlementaire et le cadre financier pluriannuel européen (CFP).

La valeur de la coordination

212. Compléter le semestre européen en y incluant le suivi de phénomènes sub-inflationnistes.
213. Créer un budget de la zone euro et finaliser l'Union Bancaire.
214. Stimuler la mobilité des travailleurs
215. Revoir les mécanismes de sanctions des Etats-Membres quand ceux-ci ne respectent pas les valeurs fondamentales de l'Union.



POUR DES POLITIQUES EUROPÉENNES DISRUPTIVES DE RELANCE INDUSTRIELLE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

- 216. Investir dans des actifs, technologies et environnements numériques essentiels.
 - A. Établir un droit universel à l'apprentissage (DUA).
 - B. Déployer un programme européen de codage et d'entrepreneuriat pour les jeunes.
 - C. Lancer des initiatives européennes phares sur les technologies et les industries les plus critiques.
- 217. Adhérer aux valeurs humanistes européennes.
 - A. Établir un observatoire européen des entreprises du digital et de l'utilisation des données.
 - B. Créer une European Technology and Human Ethical Commission (ETHEC).
 - C. Former les citoyens à la confidentialité, au consentement et à l'utilisation des données.
- 218. Donner forme à un marché digital européen unique grâce à une régulation des géants du web.

POUR UNE NOUVELLE EUROPE SOCIALE

- 219. Fixer la durée minimum du congé de paternité à 1 mois (minimum) au niveau européen.
- 220. Rendre les droits d'assurance chômage portables dans l'UE sans limitation de durée.
- 221. Limiter les impacts négatifs des échanges professionnels de courte durée entre Etats membres sur les droits sociaux des travailleurs européens.

POUR UNE VÉRITABLE STRATÉGIE EUROPÉENNE EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

- 222. Une gestion centrale des centres d'accueil pour migrants.
- 223. Définir un statut d'asile européen.
- 224. Une politique européenne des réfugiés fondée sur des quotas.



PUBLICATIONS

Nous, européens - Un agenda européen pour tous (2018)

Auteurs: Morad Chahboun, Paul Dermine, Thomas Dermine, Nathalie François, Arthur Ghins, Audrey Hanard, Laurent Hanseeuw, Laurent Hublet, Maxime Parmentier, Briec Van Damme (ed.).

NOTRE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

RÉINVENTER LES RELATIONS BELGO-CONGOLAISES

Sur la base d'un partenariat stratégique global :

- 225. Mettre en place un groupe informel de coordination diplomatique ('BC8') doté d'un encadrement technique, afin d'établir et d'évaluer des objectifs stratégiques communs.
- 226. Susciter l'intérêt des jeunes classes politiques belge et congolaise pour la relation entre les deux pays, par le biais de rencontres régulières entre jeunes parlementaires belges et congolais.
- 227. Mettre plus de moyens financiers à la disposition de projets de coopération au développement répondant aux objectifs stratégiques des deux pays.
- 228. Utiliser plus fréquemment la coopération militaire comme levier pour des actions de développement social et économique, en s'appuyant sur la réussite de l'approche 3D appliquée récemment.

Redynamiser les échanges économiques autour d'intérêts communs :

- 229. Créer plus de possibilités d'échanges entre entrepreneurs belges et congolais.
- 230. Créer un bureau d'aide et d'accompagnement pour les entrepreneurs belges et congolais désireux de collaborer.
- 231. Identifier les secteurs prioritaires de coopération économique pour proposer aux entreprises des appels à projets de collaboration belgo-congolais.
- 232. Collaborer à l'instauration d'un climat d'affaires plus favorable, en mettant notamment à disposition de l'État congolais une expertise sur les questions d'ordre juridique ou sur la façon d'attirer des investisseurs.

- 233. Collaborer au développement de canaux de financement novateurs au Congo, et plus particulièrement d'un marché des capitaux, de la mobilisation de l'épargne de la diaspora congolaise et d'un fonds de financement des PME.

Renforcer les échanges culturels comme élément distinctif :

- 234. En matière de création artistique, renforcer la mise en relation d'artistes occidentaux et africains, belges et congolais, afin qu'ils puissent se nourrir de leurs potentiels de créativité respectifs.
- 235. En matière de diffusion artistique, soutenir la programmation d'artistes belges et congolais au Congo, en Belgique et sur la scène internationale en général.
- 236. Soutenir le Congo dans son ambition d'accroître son rayonnement culturel international, en Afrique et au-delà, par le développement d'une industrie notamment musicale ou cinématographique.
- 237. Favoriser le développement d'un marché de l'art africain, et congolais en particulier, en s'appuyant sur la position respectable qu'occupe la Belgique dans le monde de l'art contemporain.

Renforcer les échanges humains en restructurant l'espace belgo-congolais commun :

- 238. Augmenter la mobilité des personnes entre la Belgique et le Congo, en réduisant les barrières (procédures et coûts des visas) et les coûts des transports aériens.
- 239. Formaliser les rencontres, de toute nature, entre Belges et Congolais (jumelages, rencontres de jeunes, échanges universitaires, ...) et créer un Institut des relations belgo-congolaises.

240. Renforcer le rôle actif et constructif de la diaspora congolaise dans le développement du Congo.
241. Focaliser le développement du capital humain et la coopération universitaire sur les besoins de développement du Congo (énergie, agriculture, infrastructures, gestion des pouvoirs publics) et l'ouverture du Congo sur le monde. La collaboration entre l'Institut Egmont en Belgique et l'École Nationale d'Administration du Congo peut servir d'exemple dans ce contexte.
242. Exploiter les nouveaux médias et programmes de divertissement, par exemple deux téléralités: une belge diffusée au Congo et une congolaise diffusée en Belgique.



Carte Blanche

- La fondation de la modernité au Congo, Laurent Hanseeuw, levif.be 2015.



RAPPORT

Réinventer les relations belgo-congolaises: une ambition des nouvelles générations (2014)

Auteurs: Madimba Kadima-Nzui, Blaise Mbatshi, Sylvain Mudikongo, Nicolas Baise, François Toussaint et Jonathan Holslag

CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE

RESTAURER LA VISIBILITÉ ET ASPIRER À PLUS DE TRANSPARENCE SUR LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS ET LA CRÉATION D'EMPLOIS EN BELGIQUE, AINSI QU'É SUR L'IMPACT DES DIFFÉRENTES MESURES POLITIQUES DÉJÀ PRISES

243. Nous proposons en premier lieu de trouver une explication à l'exode soudain d'investissements étrangers directs dans des secteurs tels que les sièges sociaux, les holdings et l'industrie pharmaceutique, par le biais de questions parlementaires (notamment sur les 7 milliards d'euros de revenus d'investissements nets qui disparaissent chaque année de notre pays).

244. Nous proposons également aux gouvernements de composer un groupe d'experts commun pour évaluer les coûts et les avantages d'investissements étrangers pour différents secteurs clés. Il importe dans ce contexte de se forger une idée précise des coûts directs tels que mesures fiscales particulières, subsides, financement d'infrastructures, etc. et des coûts qui se répercutent indirectement sur la société, également appelés effets externes, tels que pollution, congestion du trafic, volatilité sur les marchés financiers, etc. Il est très important que ce processus soit soutenu par tous les niveaux de pouvoir.

245. Au niveau européen, notre pays devrait plaider en faveur d'une transparence totale en matière d'investissements étrangers.

246. Nous devons donc mieux exploiter les leviers de création d'emplois durables sur le long terme, plutôt que de nous réjouir d'une vision à court terme entrevue dans une boule de cristal. Outre la compétitivité fiscale et salariale, les leviers de croissance sur le marché du travail en Belgique sont liés au développement du capital humain: dans l'enseignement pour donner à nos jeunes les clés de leur avenir, et dans la formation permanente pour mieux harmoniser l'offre et la demande de travail.

Carte Blanche

- Hebben we in 200 jaar economische theorie dan niets geleerd?, de vrijdaggroep, knack.be 2015.
- La création d'emplois et la boule de cristal, Thomas Dermine, L'Echo 2016.
- L'infrastructure publique mérite un débat public, Michel De Mynck, L'Echo 2016.

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT FORTE N'EST PAS POSSIBLE SANS UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE FORTE

247. Tous nos pouvoirs publics devraient avoir pleinement conscience du fait qu'une économie, même ouverte sur le plan international, requiert une politique efficace et clairvoyante. Plus l'économie est ouverte, plus il est important de veiller aux avantages des flux internationaux de capitaux, d'échanges commerciaux et de connaissances. Nous ne plaidons pas en faveur d'un état protectionniste, mais d'un état directeur qui soit au service de l'intérêt général et non de l'un ou l'autre secteur ou groupe de pression. Il s'agit de connectivité compétitive.
248. Nous prôtons le renforcement des conseils socio-économiques consultatifs régionaux (SERV, CES, CESRW), où les organisations patronales et de travailleurs misent davantage sur la recherche commune et la planification.
249. Nous plaidons en faveur d'un petit conseil économique et stratégique consultatif au niveau fédéral, au sein duquel des experts des conseils consultatifs régionaux développent ensemble des recommandations pour les domaines politiques fédéraux tels que les finances, les pensions, etc.
250. Nous mettons tous les conseils consultatifs au défi d'élaborer dans l'année un plan d'avenir économique pour nos régions et notre pays en 2030. Quels sont les objectifs et comment définissons-nous l'intérêt général ? Quels sont les instruments ?

Comment mettre cela en œuvre dans le contexte économique incertain ?

251. En fonction de cela, il faudrait établir un plan spécifique pour les investissements étrangers. Quels sont nos intérêts ? À quoi les investissements étrangers peuvent-ils être plus utiles que les investissements propres ?

NOUS DEVONS OSER UTILISER NOS FONDS PROPRES POUR LES INVESTISSEMENTS QUI S'IMPOSENT

252. Nous devons garder autant que possible le contrôle du secteur des soins de santé en mains propres. C'est le secteur qui connaît la croissance la plus rapide, et la reprise furtive d'infrastructures par des prestataires de soins étrangers risque de nous coûter cher, sans nous garantir des services de qualité.
253. Nous devons tout mettre en œuvre pour éviter que des déficits budgétaires, et surtout le manque de vision à long terme, n'incitent nos pouvoirs publics à faire financer de futurs grands projets infrastructurels depuis l'étranger, par commodité.
254. À elle seule, la solution pour les centrales nucléaires vieillissantes coûtera au moins 50 milliards d'euros. Et il y a aussi un retard au niveau des bâtiments scolaires, des infrastructures de transport, etc. Outre le premier pilier de financement public, nous plaidons pour le développement d'un second pilier de financement communautaire public, avec la possibilité de souscrire des obligations au, niveau local, régional et national.

255. Nous devons aussi inciter les citoyens et les fonds à co-investir de sorte que les familles et les entreprises participantes puissent voir directement les résultats tangibles de leur investissement. Le fédéral pourrait ainsi réfléchir par exemple à un système de déductibilité fiscale (partielle) des pertes encourues par des investisseurs particuliers dans le cadre de projets infrastructurels, à une ,(nouvelle) réduction du précompte mobilier, au cofinancement avec des fonds publics ou à l'attribution de garanties publiques (par exemple via Participatiemaatschappij Vlaanderen). Des campagnes de sensibilisation et d'information publiques sont essentielles dans ce contexte.
256. Les investissements à risque initialement consentis par des fonds publics doivent être convertis en actionariat structurel en vue de soutenir la croissance à long terme.
257. Le Groupe du Vendredi préconise la création d'une bourse bruxelloise pour les 'start-ups' et 'grown ups': la Brussels Startup Stock Exchange, sur le modèle de l'initiative londonienne. Il faut organiser au sein d'Euronext Bruxelles un marché d'actions facile d'accès, les pouvoirs publics apportant leur soutien en aidant les petites entreprises dans leur cotation, leur ancrage durable via les sociétés publiques de participation, le financement d'un audit 'family proof' standard qui évalue surtout les risques, et la publicité dans les médias belges.
258. Si les investissements renforcent notre économie, alors nos pouvoirs publics doivent les exonérer fiscalement.

NOUS PLAIDONS POUR UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT PUBLIQUE, DES FINANCES PUBLIQUES SAINES ET UNE FISCALITÉ ÉQUITABLE PLACÉES SOUS LE SIGNE DE LA QUALITÉ ET DE LA DURABILITÉ

259. L'ambiguïté due à la fragmentation administrative de notre politique commerciale est carrément préjudiciable. Nous préconisons la création d'une agence belge unique de commerce et d'investissement. Cette agence doit être dotée d'un conseil d'administration incluant un représentant des régions. Elle doit disposer de clusters horizontaux avec des experts en investissement dans des secteurs spécifiques, et des clusters verticaux avec des spécialistes pour certaines villes, provinces, secteurs économiques, etc.
260. Cette agence doit devenir un guichet unique orienté client pour chaque investisseur étranger qui s'y présente.
261. En Belgique, il nous paraît plus approprié de miser sur les grandes villes plutôt que sur les régions pour renforcer notre image à l'égard des investisseurs étrangers. Les villes possèdent plus d'atouts naturels, une identité plus forte et une meilleure complémentarité.
262. Nous sommes opposés à un traitement préférentiel des multinationales étrangères. Nous plaçons dès lors pour une législation et une fiscalité beaucoup plus simples.
263. Nous avons besoin d'une stratégie claire à l'égard des start-ups. Le Groupe du Vendredi se penchera sur cette question dans un prochain rapport (prévu en 2017-2018).
264. Les investissements publics ont augmenté en moyenne de 0,45% par an sur ces 20 dernières années. Au cours de la même période, les dépenses de consommation du secteur public ont augmenté en termes réels de 2,5% par an. Nous faisons ainsi sensiblement moins bien que la moyenne européenne. L'absence de consensus sur le niveau optimal des investissements publics hypothèque le bien-être des générations futures, plus particulièrement dans le contexte actuel où les taux d'intérêt sont très faibles.
265. Bien que le coût salarial élevé dans notre pays soit un problème nécessitant de repenser la fiscalité dans son ensemble, cela n'a pas de sens de proposer un 'salaire voiture' assorti d'un coût sociétal aussi important. Il convient dès lors de supprimer le régime fiscal favorable des voitures de société et d'utiliser les moyens ainsi libérés pour des alternatives telles que la réduction du coût salarial, ou des investissements dans les transports en commun.
266. Nous défendons l'idée de réduire la TVA à 12% sur les réparations de nombreux objets du quotidien (appareils ménagers, vêtements, etc.).
267. Comme en Suède, les consommateurs qui font réparer leurs appareils électroménagers doivent pouvoir déduire fiscalement la moitié du coût de main d'œuvre lié à la réparation.

268. Ces initiatives doivent s'accompagner d'une campagne de sensibilisation: savez-vous par exemple que la production d'un écran plat de 32 pouces produit 1,2 tonne d'équivalent CO2, ce qui représente environ 13% des émissions moyennes de CO2 d'un Belge sur toute une année ; ou encore que la quantité de déchets issus des gros appareils ménagers a augmenté de non moins de 73% en Belgique entre 2005 et 2014 ? (Eurostat).
269. Utiliser les Social Impact Bonds (un instrument de financement 'pay for success') pour lever des fonds privés afin de soutenir des investissements sociaux à risques et/ou expérimentaux, et retirer ce risque du secteur public.
270. Étudier les possibilités de paiement en nature des droits de succession.
271. Les impôts doivent-ils toujours être payés à l'État ? Pourquoi ne pas autoriser leur paiement, total ou partiel, à des fondations d'utilité publique (reconnues explicitement par le Parlement).

Carte Blanche

- Laurent Hanseeuw, L'Echo 2015.



RAPPORT

Le grand exode: pourquoi la Belgique peine à attirer des investissements étrangers et que faire pour y remédier (2015)

Auteur: Jonathan Holslag



FAIRE VIVRE LE DÉBAT

FAIRE VIVRE LE DÉBAT

Au-delà de ses rapports et publications de presse, le Groupe du Vendredi organise des conférences, débats et autres événements publics visant à enrichir le débat. Par ailleurs, le groupe utilise également des formats alternatifs pour diffuser de nouvelles idées.



CONFERENCES ET PARTICIPATION

QUO VADIS, BELGIUM ? (2022)

En 2030, le Royaume de Belgique soufflera ses deux cents bougies. Beaucoup de choses ont changé depuis notre indépendance : la Belgique est passée d'un État unitaire à un État fédéral composé de communautés et de régions, avec six gouvernements et autant de parlements. Les réformes successives de l'État ont créé une structure étatique complexe, manquant parfois de lisibilité et logique. Lors de la crise du COVID, ce fédéralisme belge a été mis à rude épreuve, avec neuf ministres de la santé chargés d'établir une stratégie commune. Bref, l'architecture institutionnelle ne semble pas encore définitive. Cependant, après 200 ans, la Belgique doit se poser la question d'une structure institutionnelle plus pérenne, sans que chaque réforme appelle à son tour la réforme suivante. Le Groupe du Vendredi estima que le futur institutionnel du pays méritait un débat serein et de fond, loin des caricatures et des querelles communautaires.

C'est pourquoi, le mardi 24 mai 2022, le groupe organisa un débat sur l'avenir institutionnel de la Belgique intitulé "QUO VADIS, BELGIUM ?" en présence des personnalités suivantes :

- **Georges-Louis Bouchez (MR)**
Président du parti
- **Thomas Dermine (PS)**
Secrétaire d'État fédéral
- **Sander Loones (N-VA)**
Député fédéral
- **Oliver Paasch (ProDG)**
Ministre-Président de la Communauté germanophone
- **Elke Van den Brandt (Groen)**
Ministre de Bruxelles
- **Benjamin Dalle (CD&V)**
Ministre flamand
- **Céline Romainville**
Professeur de droit constitutionnel, UCLouvain
- **Bart Maddens**
Professeur en sciences politiques, KU Leuven

Carte Blanche

- Vierte Region: Paasch geht mit Bouchez in den Clinch, Grenzecho 2022.
- Une réforme de l'État de type "2+2" ou "Belgique à 4" ?, Dorian Feron, Thibault Viaene, L'Echo 2022.

WE NEED TO TALK : FINANCEMENT DES PARTIS (2023)

Le Groupe du Vendredi a été l'un des fers de lance du projet « We Need To Talk », un panel de citoyens qui s'est penché sur la question du financement des partis et a formulé 34 propositions de réforme, prêtes à être mises en œuvre. Le projet « We Need To Talk » vise à combler le fossé entre les citoyens et les décideurs politiques par le biais de dialogues citoyens structurés et de forums de discussion. Il vise à impliquer activement les citoyens dans le processus démocratique en leur offrant une plateforme où ils peuvent partager leurs idées, leurs préoccupations et leurs suggestions sur des questions sociales et politiques. Le premier volet de « We Need To Talk » s'est concentré sur la question complexe et controversée du financement des partis.

Pourquoi le financement des partis ?

viable. Les dons annuels attribués aux partis s'élevaient à 78 millions d'euros en 2023. Notre pays est une exception européenne : les partis des Pays-Bas, de l'Allemagne, de la Suède et du Danemark, par exemple, doivent se contenter d'une fraction du financement de leurs homologues belges.

Le montant des dotations n'est pas le seul sujet de préoccupation. Le cadre législatif relatif au financement des partis et de leurs campagnes électorales a également besoin d'être métamorphosé. Depuis des années, le Conseil de l'Europe met en évidence des problèmes structurels. La politique belge s'octroie de l'argent et est ensuite contrôlée par elle-même. Il n'y a pratiquement pas de contrôle indépendant. L'arène politique, qui devrait exceller en matière de transparence et d'intégrité, s'avère en l'état être plutôt l'inverse. Cette situation est pernicieuse pour la confiance du public dans la démocratie. Les recettes augmentent, mais la crédibilité s'érode.

En outre, leur trésor de guerre apparemment inépuisable permet à nos partis politiques de

faire campagne en permanence (en ligne), ce qui compromet encore davantage la stabilité de notre système politique et obscurcit le débat démocratique par des querelles en ligne et des « fake news » (fausses nouvelles). L'année dernière, les partis ont dépensé ensemble plus de 6 millions d'euros en publicités sur les plateformes de médias sociaux et la Belgique est le champion européen incontesté de ces dépenses et ce, depuis des années.

Les partis politiques dépendent de l'argent public pour 75 % de leur financement. Cela n'est pas négatif en soi, car personne ne souhaite revenir au Far West non réglementé de l'époque des pots-de-vin. Les dons publics atténuent le risque de corruption, mais la conséquence est que les partis se sentent moins obligés de maintenir des liens étroits avec la société, par exemple en collectant leurs propres fonds par le biais des cotisations de leurs membres. Alors que les dons des partis augmentent, le nombre de leurs membres diminue, ce qui peut indiquer une aliénation croissante des citoyens qu'ils sont censés représenter. Cela se reflète également dans l'isolement : élection après élection, de plus en plus de citoyens restent chez eux ou votent de manière invalide.

Le système actuel comporte également un « effet Matthieu » : les partis et groupes établis sont favorisés au détriment des petits partis et des nouveaux venus. Cela crée un obstacle important pour les nouveaux mouvements politiques qui souhaitent apporter des idées nouvelles.

Les partis s'accordent largement sur le fait que le système de financement actuel n'est pas viable. Ils ont lancé de nombreuses propositions. Cependant, aucune mesure concrète de réforme n'a été prise. La racine du problème réside dans le fait que les partis politiques décident de leur propre financement. Les citoyens ont donc un véritable rôle à jouer dans ce débat.

Rôle du panel de citoyens

Le panel «We Need To Talk», composé de 60 citoyens parmi ceux qui ont répondu au tirage au sort représentant un échantillon de notre société, s'est réuni pendant trois week-ends intensifs pour réfléchir en profondeur et formuler des recommandations en vue d'un meilleur financement des partis. Ce groupe de citoyens, représentant un échantillon de la société, a été soigneusement sélectionné pour donner l'image la plus diverse et la plus représentative de la population belge.

Au cours de ces sessions, les participants ont eu accès à un large éventail d'informations, fournies par des experts indépendants, afin de garantir une perspective informée et large sur le sujet. Un dialogue a également été engagé avec les partis politiques eux-mêmes. Les citoyens ont eu l'occasion d'entendre directement les partis eux-mêmes, de comprendre leurs points de vue et les défis auxquels ils sont confrontés. Ils ont ainsi pu se faire une idée plus nuancée de la situation existante et de la complexité du financement des partis. Afin de s'assurer que les recommandations correspondent bien aux préoccupations du grand public, les participants ont également été informés de l'opinion publique et des inquiétudes des citoyens. Cette interaction entre l'expertise des spécialistes, les visions des partis politiques et la voix des citoyens a fourni une base de réflexion riche pour les recommandations finales.

Rapport final et réception au Parlement

À l'issue des sessions de délibération, 34 recommandations concrètes du panel de citoyens ont été compilées et remises à la commission constitutionnelle de la Chambre des représentants. Ces propositions offrent de nouvelles perspectives sur la manière de parvenir à un financement des partis plus équilibré et démocratiquement responsable.

Le panel de citoyens, ainsi que le Groupe du Vendredi, ont été accueillis à deux reprises au Parlement pour discuter des propositions. Malgré les louanges unanimes pour le travail accompli, il est décevant de constater que, bien qu'il semble y avoir une majorité parlementaire pour de nombreuses propositions, les partis au pouvoir ne parviennent pas à se mettre d'accord, même sur les plus réformes les plus simples. Cependant, «We Need To Talk» et le Groupe du Vendredi ne baissent pas les bras et restent engagés sur cette question cruciale.

Carte Blanche

- Mode d'emploi du panel citoyen «Il faut qu'on parle», Le Soir 2023.
- Financement des partis: l'intelligence collective pour sortir de l'impasse politique ?, Dorian Feron, RTBF 2023.
- Briser le tabou du financement des partis, L'Echo 2023.

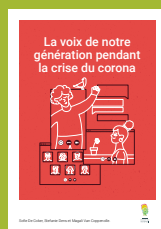
LA VOIX DE NOTRE GÉNÉRATION PENDANT LA CRISE DU CORONA (2020)

La pandémie de coronavirus, et les mesures d'urgence prises pour la contrer, nous ont plongé dans une crise sur tous les fronts. Il y a des échos de la crise économique de 2007/ 2008 ainsi que de la crise de l'euro zone qui s'en est suivie et, au niveau international, une précipitation de la crise du multilatéralisme. Mais cette pandémie jette aussi un éclairage sur la santé de notre planète et son impact direct sur notre santé à nous, humains. Les mesures drastiques prises dans la plupart des pays nous interrogent : et si nous prenions des mesures tout aussi drastiques pour les défis de notre génération, climat, inégalités ou encore, vie privée ? Dans ce rapport, nous avons rassemblé 43 propositions, représentant des idées et tendances que nous percevons dans la société aujourd'hui et certaines propositions représentant des idées émergentes, encore « à la marge ». Nous avons fait appel à Ipsos pour enquêter auprès de 500 jeunes âgés de 24 à 35, (la génération que nous représentons) et comprendre ce qu'ils ou elles pensent de ces idées et comment ils ou elles pensent que ces idées guideront notre avenir.

Ce rapport est un condensé du « zeitgeist » de notre génération. Il lance des pistes de réflexions sur les grands sujets de demain.

Carte Blanche

- De la génération de la crise à la génération de la transition, Sofie De Coker, Stefanie Dens, Magali Van Copenolle, L'Echo 2020.



RAPPORT-ENQUÊTE

La voix de notre génération pendant la crise du corona (2020)

Auteurs: Sofie De Coker, Stefanie Dens, Magali Van Copenolle



LIGNE CLIMAT (2021)

Notre planète se réchauffe, le climat est en train de changer. Mais le degré exact de réchauffement et l'ampleur des changements climatiques dépendent d'un seul facteur : l'Humain et sa capacité à émettre moins de gaz à effet de serre à court terme.

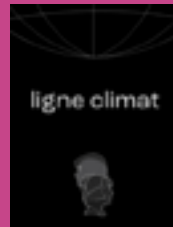
Pour relever ce défi d'une ampleur sans précédent, la communauté internationale s'est organisée depuis 1988, avec plus ou moins de succès, de la manière suivante : rassembler et examiner des études scientifiques via le GIEC, organiser des discussions structurées à travers la CCNUCC, rédiger et s'engager dans des accords internationaux (tels que les accords de Kyoto ou de Paris) ainsi que dans des législations européennes et nationales. Ces 33 années d'efforts ont débouché sur des actions, manquant toutefois de l'ambition nécessaire pour lutter contre le changement climatique. Comprendre la lente émergence d'un cadre mondial, et belge, de gouvernance climatique est néanmoins essentiel pour l'améliorer et mieux définir nos prochaines actions.

Le Groupe du Vendredi a retracé l'histoire de la gouvernance climatique de la Belgique de 1988 à la COP26 à Glasgow, et a mis ces informations à disposition du grand public dans une ligne du temps interactive.

Vers la ligne climat : ligneclimat.be

Carte Blanche

- Mon déluge est votre sécheresse, Stefanie Dens, Aline Buyschaert, Marie Romain, Magali Caroline Van Coppenolle, L'Echo 2021.



RAPPORT-SITE WEB

Ligne Climat (2021)

Auteurs: Aline Buyschaert, Stefanie Dens, Marie Romain, Magali Caroline Van Coppenolle

